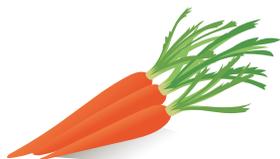


2024

Rapport de durabilité

Principes, chiffres et faits
Annexe au rapport de gestion

Performances de durabilité



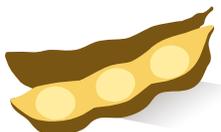
89%

des principales matières premières alimentaires que nous avons commercialisées et transformées provenaient de Suisse.



0

cas de corruption ou violation du droit de la concurrence relevés.



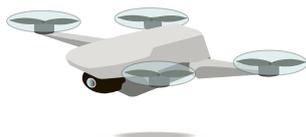
96%

de nos importations complémentaires de soja destinées à la production d'aliments fourragers étaient d'origine européenne. Nous occupons désormais ici une position de leader.



62%

des postes de travail fenaco se trouvaient en zone rurale, alors que la moyenne suisse était de 37%.



4.2 Mio

de francs ont été investis dans l'innovation, notamment dans des coopérations de recherche et dans des partenariats avec des start-ups.



24%

des postes de cadres qui étaient à pourvoir sont désormais occupés par des femmes.



14%

Le taux de rotation du personnel a baissé pour la troisième année consécutive.



23%

de gain d'efficacité énergétique depuis notre ratification de la convention d'objectifs établie par la Confédération en 2013.



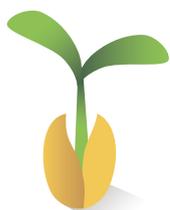
940 t

de denrées ont été réinjectées dans le circuit alimentaire grâce à des organisations caritatives ou via leur revalorisation (« food upcycling »), les sauvant ainsi de la centrale à biogaz.



26%

d'émissions de CO₂ en moins depuis notre ratification de la convention d'objectifs établie par la Confédération en 2013.



6800 ha

de champs de blé et d'orge ont bénéficié de semences traitées par ThermoSem, ainsi protégées naturellement des maladies.



13.8%

de notre consommation totale d'électricité a été couverte par l'énergie solaire de nos installations photovoltaïques, bien au-delà de notre objectif de 10%.

Engagement en faveur de la durabilité

La durabilité est profondément ancrée dans fenaco société coopérative. A ce sujet, nous avons défini sept thèmes prioritaires en lien avec les dimensions écologique, sociale et économique, dont sont issus quatorze objectifs mesurables.

La majorité des entreprises agricoles suisses sont gérées par des familles. Il s'agit de projets transgénérationnels. La durabilité est un concept qui se construit également sur plusieurs générations. Ce concept fait partie intégrante de l'identité du monde paysan et donc de fenaco. Cela se reflète dans notre stratégie puisqu'elle est focalisée sur le long terme et suit trois axes stratégiques : innovation, durabilité et compétence internationale. Figurant parmi ces trois axes, la durabilité marque l'ensemble de notre entreprise. Tous les processus commerciaux sont définis en tenant compte des trois dimensions environnementale, sociale et économique. Nous sommes convaincus que la préservation et l'utilisation responsable des ressources naturelles constituent la base de la durabilité. En tant que société coopérative agricole, l'optimisation à court terme du profit n'est pas l'élément le plus important à nos yeux. Nous recherchons plutôt l'équilibre entre l'utilité pour nos membres et la pérennité de l'entreprise.

fenaco veut faire bouger durablement les choses. En nous appuyant sur l'Agenda 2030 de l'ONU, nous avons identifié, en relation avec notre activité commerciale, sept thèmes prioritaires de durabilité à long terme dont sont issus quatorze objectifs mesurables. Ainsi, nous sommes sûrs de nous engager dans des domaines où nous avons de l'impact. Nous sommes heureux de constater que nos mesures ont de l'effet et que nous affichons un degré de réalisation élevé.



Martin Keller
Président de la Direction

Stratégie de durabilité	
Plan directeur	6
Les dimensions de la durabilité	8
Thèmes prioritaires	9
Contexte global et national	10
Groupes d'intérêts	11
Analyse de matérialité	12
Ancrage de la durabilité au sein de l'organisation	14
Objectifs de développement durable	18
Contexte du marché	19
Innovation et processus	24
Responsabilité entrepreneuriale	27
Société	32
Collaboratrices et collaborateurs	36
Sol et alimentation	49
Energie et climat	55
Informations générales	62
Index du contenu GRI	62
Périmètre et profil du rapport	65
Répertoire des abréviations	66
Contact	67

Stratégie de durabilité

Plan directeur

fenaco est une société coopérative agricole qui repose sur une idée de 150 ans. Elle est en mains des LANDI et de leurs membres, des paysannes et paysans suisses. L'agriculture contribue de manière significative à la sécurité de l'approvisionnement de la population suisse, à la conservation de nos ressources naturelles et à l'aménagement de notre milieu naturel. Elle est primordiale pour notre société. fenaco encourage une agriculture durable, performante et conforme au marché tout au long de la chaîne de valeur ajoutée.

But

fenaco soutient, en étroite partenariat avec les LANDI, les agricultrices et agriculteurs dans le développement économique de leurs entreprises.

Valeurs

Nous sommes enracinés, fiables et engagés.

Prestations sur le marché

Nous sommes actifs tout au long de la chaîne de valeur ajoutée de l'agriculture et de l'industrie alimentaire. Nous sommes le trait d'union entre les paysannes et paysans et les consommatrices et consommateurs – de la terre à la table.

En tant que fournisseur, nous offrons à l'agriculture un assortiment global, à savoir des moyens de production, des biens de consommation, des technologies et des services, pour l'ensemble des méthodes de production. En d'autres termes, tout ce qu'il faut pour produire des denrées alimentaires suisses, à la fois saines, sûres et conformes au marché, et ce de manière efficace tout en ménageant les ressources. En tant que partenaire de commercialisation des agricultrices et agriculteurs, nous veillons à ce que les denrées alimentaires suisses de haute qualité parviennent jusqu'aux clientes et clients. Nous achetons des produits agricoles à l'échelle nationale et internationale, nous les stockons, les transformons et les distribuons. En tant que détaillant, nous approvisionnons la population en denrées alimentaires et biens de consommation, principalement en zone rurale. En tant que partenaire énergie, spécialisé dans la chaleur et la mobilité, nous approvisionnons en particulier les régions rurales.

Collaborateurs et conduite

Notre succès repose sur nos collaboratrices et collaborateurs. Nous sommes un employeur attrayant car nous proposons à chacun des tâches qui ont du sens, de la marge de manœuvre, une participation active ainsi que des possibilités de développement individuelles, le tout combiné à des conditions d'engagement compétitives. Nous veillons à ce que nos emplois soient sûrs, nous protégeons l'intégrité personnelle de nos collaboratrices et collaborateurs et nous nous engageons pour leur santé. Nous agissons en respectant des valeurs, nous coopérons en appliquant des règles claires et nous nous appuyons sur nos principes de conduite. Nous créons ainsi un climat de confiance et de partenariat tout en montrant de la reconnaissance.

Organisation

Nous sommes proches de nos clientes et clients. Nous nous organisons en unités flexibles et décentralisées qui prospectent le marché de manière responsable, autonome et innovante selon nos principes communs. Nos unités d'activité et de prestations forment un réseau solide.

Principes de conduite des affaires

Nous nous engageons pour des activités transparentes et responsables. Elles se caractérisent par une attitude empreinte d'intégrité.

Utilisation des ressources financières

En tant qu'entreprise coopérative, nous visons à la fois la rentabilité et l'utilité pour nos membres. Nous générons suffisamment de moyens pour assurer le développement à long terme de notre entreprise en tenant compte d'un taux d'autofinancement adéquat. Nous utilisons les moyens mis à notre disposition de manière économiquement durable.

Durabilité

Nous organisons nos activités commerciales de façon durable sur le plan écologique, social et économique.

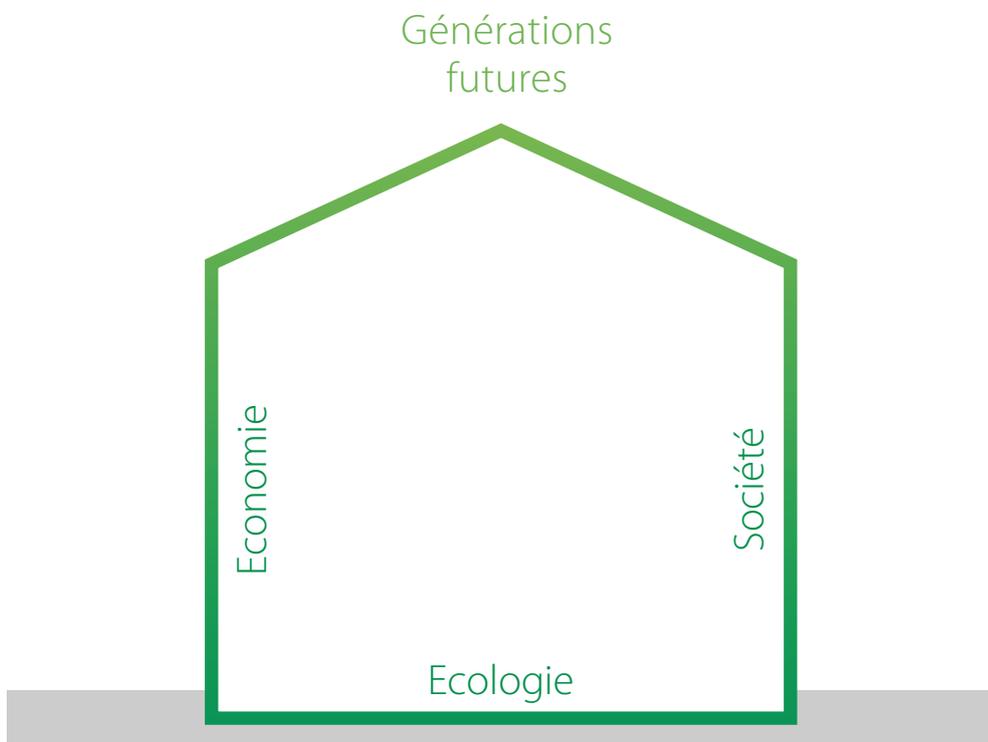
Communication

Nous entretenons un dialogue constant avec nos groupes d'intérêts. Nous informons de manière claire et franche, en temps opportun, aussi bien en interne qu'en externe.

Les dimensions de la durabilité

Le concept de durabilité est basé sur la définition émise par la Commission Brundtland en 1987 : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins. » Le milieu agricole et avec lui fenaco société coopérative ont bien compris cette exigence. En effet, les agricultrices et agriculteurs pensent et agissent de manière transgénérationnelle.

Les activités de fenaco dépendent en grande partie des ressources telles que l'énergie, les matières premières, le sol et l'eau. La stratégie de fenaco en matière de durabilité se base ainsi sur la définition du développement durable établie lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 : « La préservation et l'exploitation régénératrice des ressources naturelles et des écosystèmes sont considérées comme une condition essentielle au développement social et économique. »



Les trois dimensions de la durabilité chez fenaco

Thèmes prioritaires

fenaco société coopérative met en œuvre sa stratégie de durabilité en s'appuyant sur sept thèmes prioritaires. L'ensemble des objectifs et des activités de fenaco sont définis en fonction de ces thèmes (GRI 3-2).



Les sept thèmes prioritaires de fenaco dans les trois dimensions de la durabilité

Les coopératives LANDI partenaires suivent elles aussi ces thèmes prioritaires de durabilité, qui sont décrits dans le code LANDI et dans la stratégie de durabilité LANDI. Par le biais du Groupe spécialisé Durabilité, les LANDI sont intégrées dans le processus de mise en œuvre de la durabilité au sein de fenaco LANDI (voir page 17). fenaco et chaque LANDI se fixent des objectifs individuels et collectent les données à ce sujet pour elles-mêmes.

Contexte mondial et national

Les défis globaux et nationaux, les interactions et les conditions politiques qui prévalent dans le domaine de la durabilité influent directement ou indirectement sur les activités de fenaco société coopérative et sont intégrés dans notre stratégie de durabilité (GRI 2-12).

Objectifs de développement durable (ODD)/Agenda 2030

Les 17 objectifs de développement durable globaux de l'ONU (ODD) reflètent les principaux défis que doivent relever les nations, les entreprises, le monde politique et la société dans le domaine du développement durable. Ils servent de base reconnue pour les objectifs et les activités pendant la période allant de 2016 à 2030. fenaco peut contribuer à résoudre la problématique à l'origine de beaucoup de ces 17 objectifs (voir page 13). Ils sont représentés via l'analyse de matérialité dans les 7 thèmes prioritaires et les 18 domaines thématiques (voir page 12).

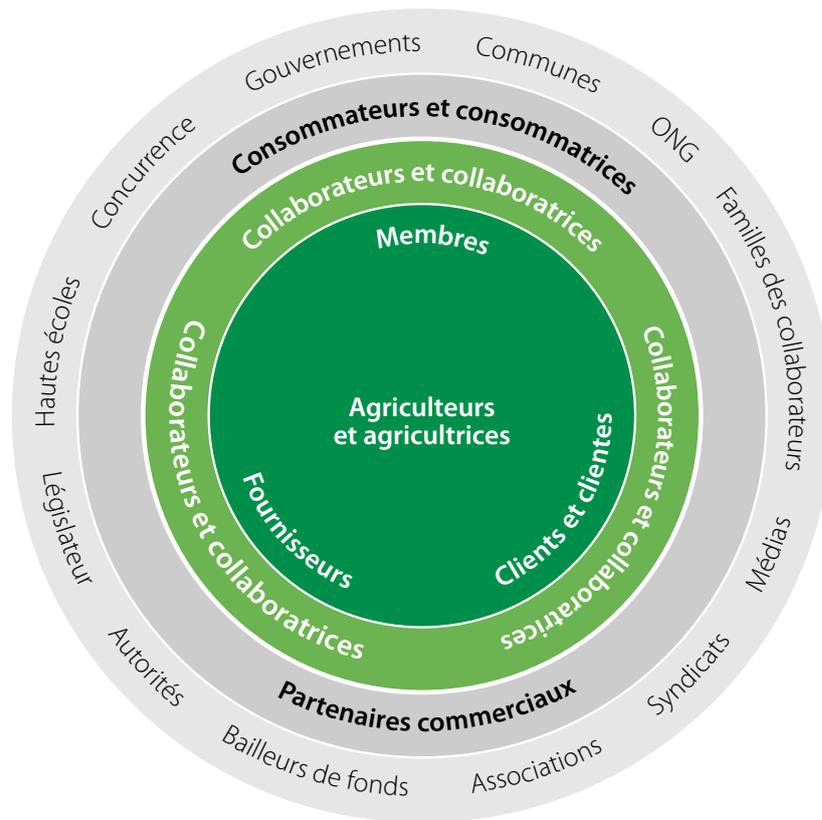
Loi suisse sur le climat et l'innovation

L'Accord de Paris sur le climat entend limiter le réchauffement mondial moyen à bien moins de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. Par la loi sur le climat et l'innovation, adoptée lors de la votation populaire du 18 juin 2023, la Suisse tient compte de cet objectif climatique et s'est engagée à atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050. Il s'agit notamment de réduire de 50% les émissions issues de l'industrie d'ici 2040. Dès 2008, fenaco a signé une convention d'objectifs prévoyant une diminution de ses émissions de CO₂ et une hausse de son efficacité énergétique. Les objectifs en matière de préservation du climat sont représentés sous le thème prioritaire «Energie et climat».

Groupes d'intérêts

Vue d'ensemble des groupes d'intérêts

Du fait de leur triple rôle de fournisseur, de client et de sociétaire LANDI, les agricultrices et agriculteurs sont indubitablement au centre des groupes d'intérêts de fenaco société coopérative. Leur rôle est triple : ils sont à la fois fournisseurs, clients et membres d'une LANDI. Avec les collaboratrices et collaborateurs, ils forment les deux cercles internes des parties prenantes de fenaco. Dans les cercles externes, on trouve ensuite le groupe composé des consommatrices et consommateurs et des partenaires commerciaux, puis celui des diverses entités et de l'Etat (GRI 2-29).



Groupes d'intérêts de fenaco

Pour définir les groupes d'intérêts, plus de 250 parties prenantes de fenaco société coopérative ont été identifiées et évaluées selon leur légitimité, l'urgence de leurs souhaits/attentes et leur influence. Un ordre de priorité a ensuite été établi en fonction de la fréquence à laquelle ils apparaissaient. Le résultat a été comparé à une évaluation indépendante des parties prenantes et transposé dans une matrice de pertinence.

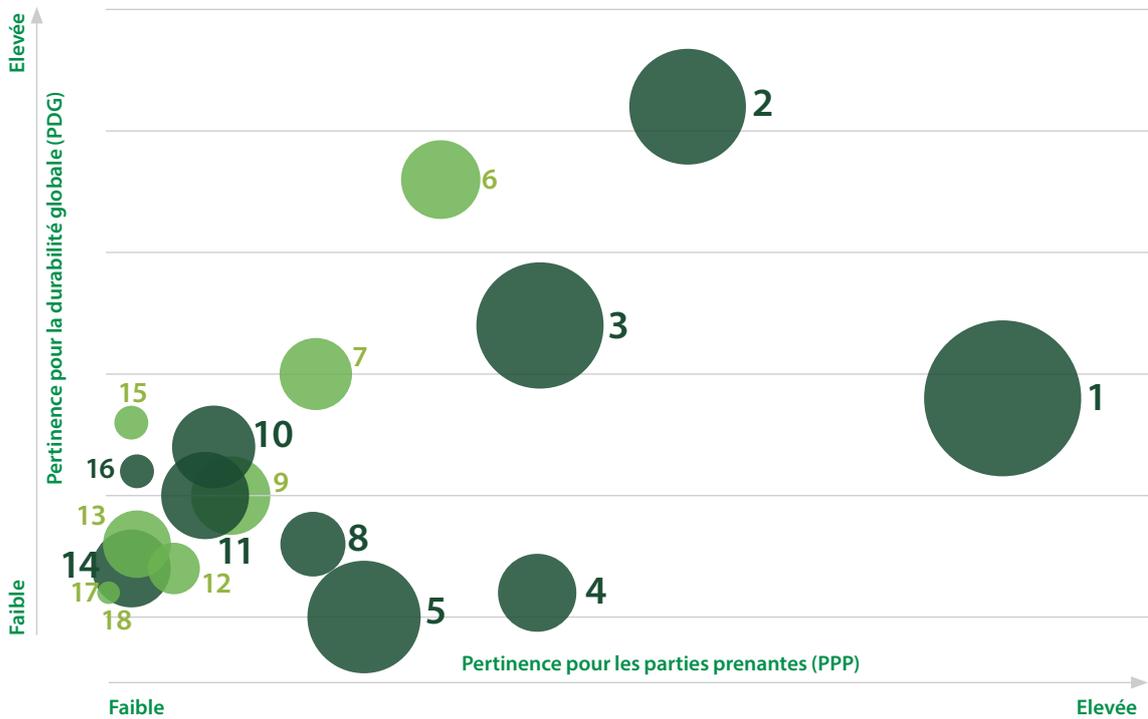
Dialogue et intégration

fenaco entretient des échanges réguliers avec ses parties prenantes et notamment avec celles qui forment ses cercles de groupes d'intérêt internes. Ces échanges ont par exemple lieu dans le cadre des Dialogues LANDI régionaux, des Assemblées régionales et des Journées des cadres. Par ailleurs, fenaco prend part à des réunions au sommet et à des entretiens avec des parties prenantes pour dialoguer avec d'autres groupes d'intérêts (p. ex. les consommatrices et consommateurs, les partenaires commerciaux, les autorités et les hautes écoles). Une sélection représentative des réunions et entretiens qui ont eu lieu au cours de l'année sous revue se trouve aux pages 30 à 31.

Analyse de matérialité

fenaco société coopérative a défini 18 domaines thématiques essentiels à partir des 17 objectifs de développement durable de l'ONU, des 24 critères du cadre GAP et d'autres outils liés au développement durable. Pour leur évaluation, environ 2600 déclarations internes et externes ont été extraites de différents documents pertinents (p. ex. entretiens et sondages avec les parties prenantes, procès-verbaux d'ateliers, stratégies et objectifs annuels des UAS/UP, ratings) puis analysées statistiquement. Les résultats de l'analyse rétroactive ont été évalués en 2021 par un expert externe spécialisé dans le développement durable et validés en interne. Le résultat provisoire a une nouvelle fois été analysé en 2022 en vue de développements futurs. La priorité accordée aux domaines thématiques a finalement été définie sur cette base (GRI 3-1).

Analyse de matérialité de fenaco en trois dimensions



Taille du cercle = pertinence pour les activités commerciales (PAC)

● = priorité en vue des futurs développements

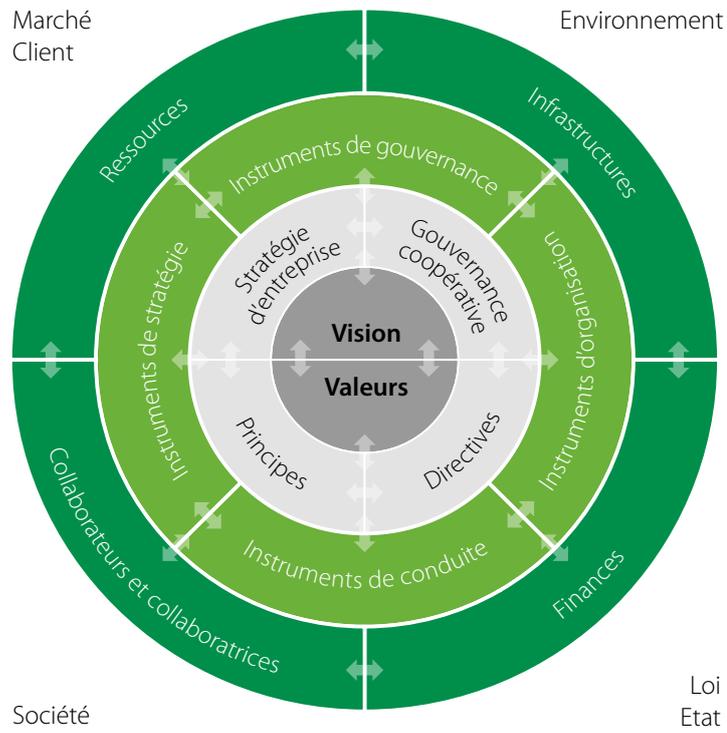
● = thèmes sans priorité spécifique

- | | |
|---|---|
| 1 Efficacité énergétique, gaz à effet de serre, limitation du réchauffement climatique | 10 Structures financières stables, investissements, économie saine |
| 2 Production agricole durable et biodiversité | 11 Déchets alimentaires, gestion des déchets, économie circulaire |
| 3 Processus d'entreprise stables, innovation et recherche, structures économiques résilientes | 12 Santé et bien-être |
| 4 Sources énergétiques renouvelables | 13 Coopération institutionnelle, conseil, aide solidaire |
| 5 Nos collaboratrices et collaborateurs (fenaco) | 14 Sécurité alimentaire, sécurité de l'approvisionnement |
| 6 Compliance, transparence, sécurité juridique | 15 Conditions de travail et de vie (bonnes pratiques commerciales) |
| 7 Egalité des chances dans la société et stabilité sociale | 16 Préservation des ressources d'eau douce (disponibilité/qualité) |
| 8 Modèles de consommation durables | 17 Qualité de l'air (sauf CO ₂) |
| 9 Formation, formation continue et promotion | 18 Exploitation durable des milieux marins (pêche, pollution, écosystème) |

Ancrage de la durabilité au sein de l'organisation

La durabilité en tant qu'élément de l'organisation globale

L'organisation globale de fenaco société coopérative (hors coopératives LANDI) est documentée dans divers règlements et assurée par plusieurs instruments. A cet égard, les valeurs et la vision sont capitales, suivies par la stratégie d'entreprise et les principes. Le thème de la durabilité en fait partie et est profondément ancré dans le modèle organisationnel.



Modèle de gestion de fenaco

La direction d'entreprise (gouvernance coopérative) est définie pour l'ensemble du groupe fenaco-LANDI (y compris les coopératives LANDI) et inclut les règlements suivants :



Règlements du groupe fenaco-LANDI en matière de gouvernance coopérative

Le rapport de gestion comporte de plus amples informations sur l'organisation structurelle et la gouvernance coopérative aux pages 51 à 63.

Comité directeur sur la durabilité

Le Comité directeur sur la durabilité est l'organe de contrôle suprême pour la stratégie et les objectifs en matière de durabilité. Il est constitué de membres de la Direction de fenaco et siège deux à trois fois par an. En cas de besoin, des spécialistes peuvent être consultés. Les décisions ou les thèmes importants sont soumis à l'approbation de l'ensemble de la Direction (GRI 2-13, GRI 2-14, GRI 2-17). Voici les tâches principales du Comité directeur :

- Définition de la voie à suivre pour les activités en matière de durabilité
- Conseil sur les thématiques environnementales, sociales et économiques d'actualité
- Contrôle périodique de la stratégie de durabilité, des sept thèmes prioritaires et du degré de réalisation des 14 objectifs de développement durable
- Définition de valeurs-cibles pour les indicateurs
- Définition de mesures en cas d'évolutions indésirables
- Contrôle formel et validation du Rapport de durabilité
- Coordination des échanges avec les parties prenantes et discussion des résultats qui en émanent
- Lancement de mesures de formation et de sensibilisation sur le thème de la durabilité

Membres de la Direction au sein du Comité directeur

Fonction	Représente au sein du Comité directeur
Président ou Présidente de la Direction	l'ensemble de l'entreprise, le personnel, la communication, l'énergie
Chef ou Cheffe Département Infrastructures/Durabilité (présidence du Comité directeur)	LANDI, la durabilité, les thèmes liés à l'énergie, au climat et l'environnement
Chef ou Cheffe de la Division Industrie alimentaire	la transformation des denrées alimentaires, la responsabilité des produits
Chef ou Cheffe de la Division Finances/Services	la compliance, la réglementation, le controlling
Chef ou Cheffe de la Division Agro	les céréales, oléagineux et matières premières, la production végétale, le commerce de bétail, la technique agricole
Chef ou Cheffe de la Division Commerce de détail	Commerce de détail
Chef du Département Produits frais/Sécurité alimentaire (Chef ou Cheffe des Coopérations dans la recherche)	l'innovation, les coopérations dans la recherche, les projets spéciaux, la collaboration avec les hautes écoles

Spécialistes de conseil au sein du Comité directeur

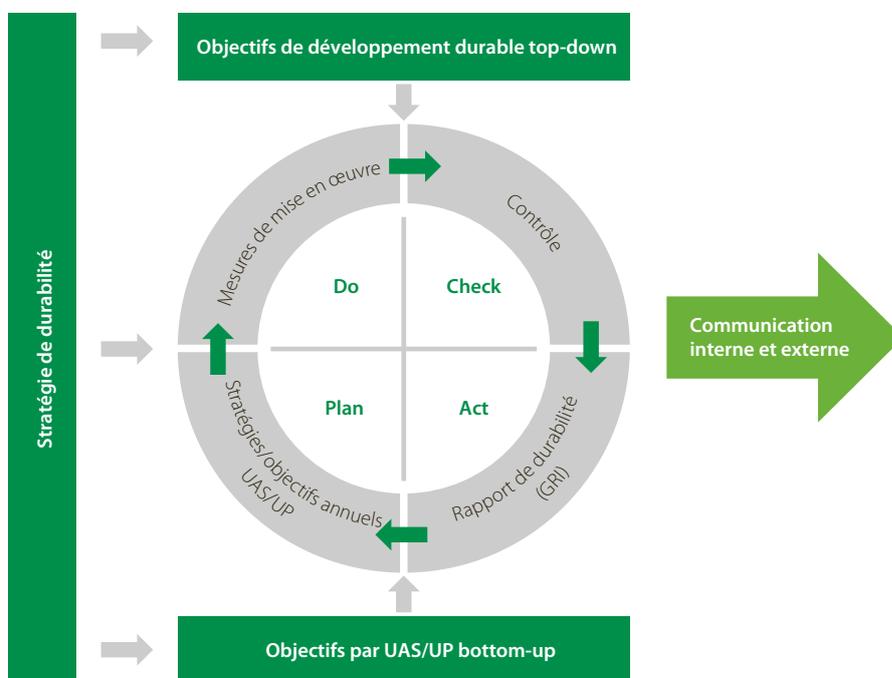
Fonction	Rend compte des thèmes suivants au Comité directeur :
Responsable du Management Rapport de durabilité	la rédaction du Rapport de durabilité selon la méthode GRI, direction du Groupe de travail Durabilité, soutien aux activités volontaires des UAS/UP dans le domaine de la durabilité et communication sur ces activités
Responsable de l'UP Durabilité et Environnement	les projets dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la préservation du climat, des innovations et l'établissement du Rapport de durabilité
Chef ou Cheffe de l'UP Communication d'entreprise	la communication, les relations publiques, la rédaction du Rapport de gestion d'entreprise

Intégration de la durabilité au sein du processus global de direction et de fixation des objectifs

L'impact des mesures adoptées pour promouvoir la durabilité est étudié chaque année, parallèlement à la publication du rapport de gestion au mois de mai de l'année suivante. A ce moment-là, les membres du Comité directeur disposent de toutes les informations et de tous les chiffres pertinents pour pouvoir identifier les conséquences positives ou négatives et en discuter.

L'examen courant des nouvelles idées et demandes de projet en rapport avec la durabilité est du ressort de l'UP Durabilité et Environnement. Si elles sont pertinentes, les propositions sont présentées au Comité directeur pour approbation.

Dans une optique de développement continu, les conclusions des Rapports de durabilité, les tendances révélées par les indicateurs et les résultats des entretiens avec les parties prenantes sont intégrés dans le système global de direction et de fixation des objectifs de fenaco. Ils figurent notamment dans la version résumée de la stratégie globale annuelle des différentes UAS/UP ainsi que dans leurs objectifs annuels.

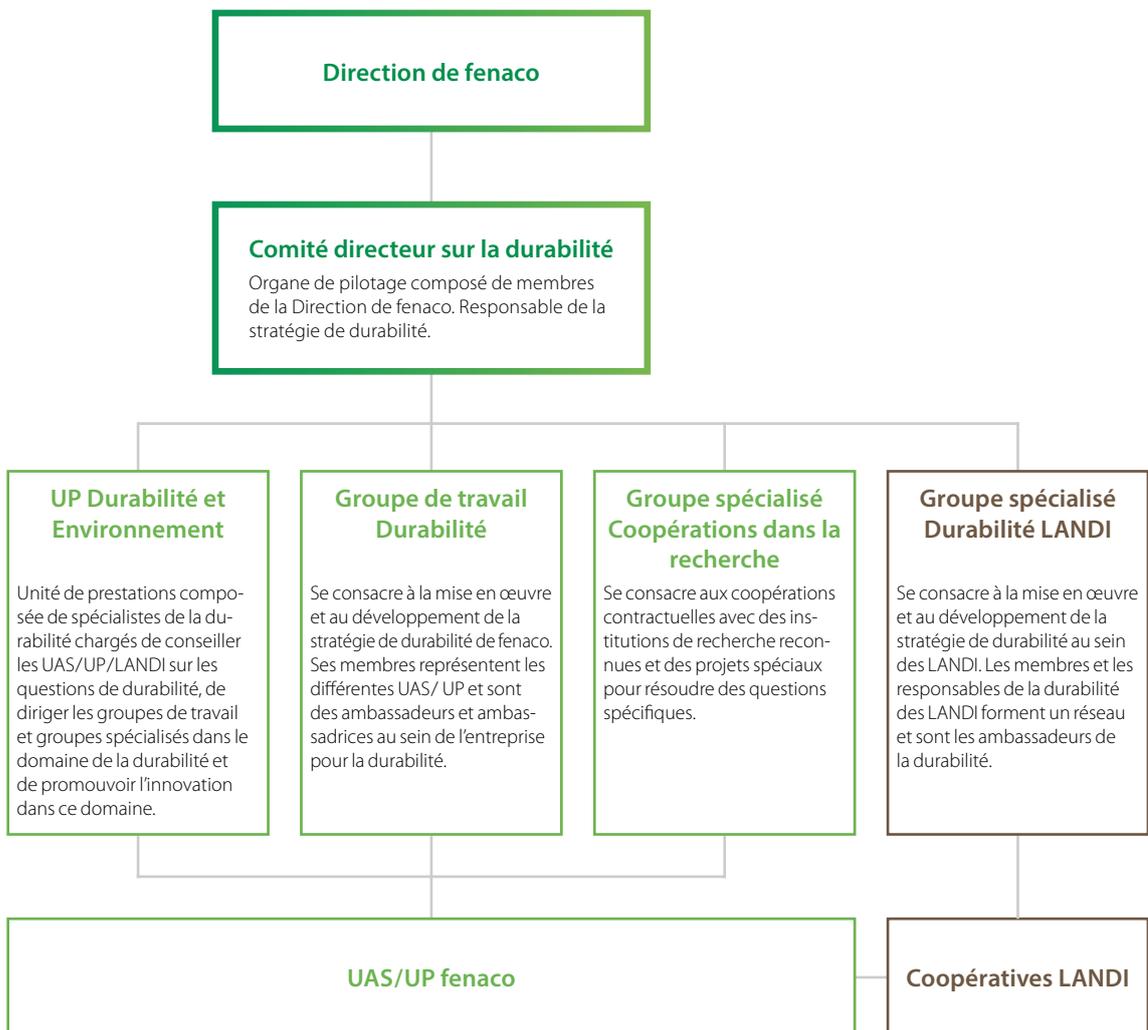


Intégration de la durabilité au sein du processus de conduite/de fixation des objectifs (processus d'amélioration continu PDCA)

Intégration et collaboration de l'ensemble des unités structurelles dans le processus de développement durable

En appui du Comité directeur Durabilité, un groupe de travail spécialisé en la matière met en œuvre et développe la stratégie de durabilité. Il comprend plus de 40 membres représentant les UAS/UP qui sont formés et sensibilisés aux thèmes de la durabilité. Ils font office « d'ambassadeurs internes » auprès de la Direction de leur UAS/UP. Par cette configuration, les thèmes prioritaires et les objectifs de développement durable sont largement soutenus. Les points communs, les chevauchements et les conflits qui découlent de ces objectifs peuvent être pris en compte suffisamment tôt (GRI 2-9). Les interactions entre les différents organes sont définies de façon claire et simple.

Afin d'étendre le processus de développement durable de manière sensée et cohérente à l'ensemble du groupe fenaco-LANDI, le Groupe spécialisé Durabilité LANDI, pendant du Groupe de travail Durabilité de fenaco, a été constitué et compte neuf membres.



Participation et intégration de l'ensemble des UAS/UP/LANDI dans le processus de développement durable

Objectifs de développement durable

Se basant sur ses sept thèmes prioritaires à long terme, fenaco société coopérative s'est fixé 14 objectifs de développement durable pour la période allant de 2019 à 2025. Toutes les UAS/UP intègrent au moins trois de ces objectifs bénéfiques à la stratégie de durabilité dans leur stratégie résumée.

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Détails pages	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
1	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la filière agroalimentaire	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025	●	20-21	2 12
2	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la production d'aliments pour animaux de rente	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025	●	21	2 12
3	Promotion de technologies et de processus innovants	Au moins CHF 1 Mio/an	2025	●	24-26	9
4	Aucune violation liée à la corruption en Suisse ou à l'étranger	Tolérance zéro : aucune violation/an	2025	●	28	10 16
5	Aucune violation liée à un comportement anticoncurrentiel	Tolérance zéro : aucune violation/an	2025	●	28	10 16
6	Promotion de l'emploi dans les zones rurales	Taux des emplois de fenaco dans les communes < 10 000 hab. = min. 1,5 fois supérieur au taux suisse	2025	●	33	1 8 11
7	Augmentation de la proportion de femmes cadres	Hausse du taux chaque année	2025	●	38-39, 46	4 5 10
8	Réduction du taux de rotation	Baisse du taux par UAS/UP chaque année	2025	●	40-41, 46-48	8
9	Stabilisation des jours d'absence des collaborateurs et collaboratrices	Stabilisation des jours d'absence pour maladie et accident professionnel par UAS/UP	2025	●	41-42, 46-48	3 8
10	Réduction du gaspillage alimentaire	Mesures de réduction et intégration de fenaco dans le système de collecte national	2025	●	49-50	12
11	Rôle de leader dans la protection alternative des plantes	Hausse des surfaces chaque année	2025	●	51-54	6 12 14 15
12	Augmentation de l'efficacité énergétique	+ 18% Confédération + 24% en interne	2024 *	●	55, 57	7 13
13	Réduction des émissions de CO ₂	- 2% par an au niveau de la Confédération sur les combustibles fossiles	2024 *	●	55-56, 58-60	7 13
14	Augmentation de la part de production autonome d'électricité PV dans la consommation totale d'électricité	18 000 MWh 10%	2025	●	55, 59-60	7

● Atteint ● Mesures en cours d'exécution ● Mesures supplémentaires nécessaires

* De nouveaux objectifs pour la période 2025-2030 ont été définis et se trouvent en phase d'adoption.

Contexte du marché

Notre ambition

Nous renforçons continuellement notre position sur le marché avec des denrées alimentaires suisses de qualité.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Proximité avec notre clientèle et les consommateurs et consommatrices ainsi que prise en compte de leurs besoins
- Action en partenariat avec les fournisseurs et les clients
- Meilleure compétitivité dans la chaîne de valeur ajoutée, du champ et de l'étable jusqu'aux consommatrices et consommateurs
- Utilisation ciblée des ressources et exploitation de nos potentiels
- Avantages pour les membres de la société coopérative

Importance

fenaco société coopérative est active tout au long de la chaîne de valeur ajoutée des denrées alimentaires : culture, récolte, stockage, transformation et distribution. Nos activités principales se déroulent en Suisse. La production indigène se distingue par des structures adaptées aux régions et décentralisées, des distances courtes pour le transport, l'attention portée à la qualité et le degré de sécurité élevé des produits. En outre, elle affiche déjà un niveau élevé en matière de durabilité. Il s'agit de renforcer et de développer encore cet atout par rapport à la production étrangère. L'acquisition de matières premières importées est nécessaire et primordiale lorsque certaines denrées agricoles ne peuvent pas être produites dans les conditions climatiques qui prévalent en Suisse ou qu'elles ne sont pas disponibles en quantités suffisantes en Suisse (p. ex. céréales fourragères, légumes).

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
1	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la filière agroalimentaire	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		2 12
2	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la production d'aliments pour animaux de rente	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		2 12

Reporting

Provenance des denrées alimentaires

Produit	Degré d'autosuffisance CH en %	Degré de réalisation fenaco	Remarques
Blé panifiable	74.7	●	
Semences de colza	97.3	●	
Huile de colza	72.0	●	
Graines de tournesol	78.2	●	
Huile de tournesol	11.0	●	
Pommes de terre (de transformation et de consommation)	82.2*	●	
Carottes (transformation et produits frais)	95.8	●	
Tomates	44.9	●	
Haricots (transformation et produits frais)	65.8	●	
Petits pois (transformation)	92.5	●	
Pommes de table	90.8	●	
Pommes à cidre	100.0	●	
Poires de table	61.5	●	
Poires à cidre	100.0	●	
Sucre (betteraves)	71.2	●	
Raisins rouges/blancs (pour la production de vin)	100.0	●	
Viande de veau	97.4	●	
Viande de bœuf (gros bétail)	78.6	●	
Viande de mouton	41.9	●	
Viande de porc	93.5	●	
Volailles	63.9	●	
Œufs crus	75.1	●	
Total (degré d'autosuffisance global des matières premières listées)	76.6	●	Taux de produits CH fenaco = 88,5

● Atteint ● Mesures en cours d'exécution ● Mesures supplémentaires nécessaires

Explications

- * Au moment de terminer la rédaction de ce rapport, nous ne disposions pas de données statistiques sur le degré d'autosuffisance suisse pour 2024. Les prévisions de Swisspatat à septembre 2024 livrent une indication approximative: la récolte devrait être environ 12% supérieure à 2023.
- Situation pour les pommes de terre: grâce à un réseau international de plusieurs clients industriels, nous occupons une position de leader dans l'approvisionnement en marchandises importées. Si le marché connaît un sous-approvisionnement généralisé, nos quantités ou parts d'importation augmentent de manière disproportionnée.
 - L'objectif de fenaco est atteint lorsque la part suisse des produits fabriqués et commercialisés par fenaco est supérieure au degré d'autosuffisance alimentaire suisse correspondant (en volume pondéré).
 - fenaco établit chaque année un décompte interne du flux des marchandises afin d'établir la part indigène et la part des importations. Les valeurs-cibles se basent sur la moyenne des rendements des trois dernières années afin de compenser les fluctuations des récoltes.
 - Une distinction est établie entre les produits suisses et ceux importés, la part indigène étant exprimée en %. Les quantités ne sont pas publiées.

- Les statistiques publiques des différentes associations professionnelles servent de source pour le degré d'autosuffisance alimentaire : statistiques annuelles de Swiss granum et Swiss Impex, rapport annuel de l'USPPT (Swisspatat), ProfiReports CCM (Centrale Suisse de la culture maraîchère), statistiques annuelles de FUS (Fruit-Union Suisse), statistiques annuelles « L'année viticole » de l'OFAG, statistiques annuelles « Le marché de la viande en chiffres » de Proviande, statistiques annuelles d'Aviforum « Aviculture en chiffres » et statistiques annuelles de Sucre Suisse SA ou de Réservesuisse.
- Le choix des denrées alimentaires transformées n'est pas exhaustif et se fonde sur les denrées alimentaires importantes pour fenaco. Les aliments non pertinents et donc non pris en compte seraient par exemple le riz, le poisson ou le café.
- Pour le blé panifiable : le relevé de données contient une lacune systématique pour toutes les LANDI/tous les centres collecteurs de céréales qui réceptionnent du blé panifiable IP-SUISSE en régie propre et le commercialisent directement sans passer par fenaco GOF.

Provenance des aliments fourragers

Produit	Degré d'autosuffisance CH en %	Degré de réalisation fenaco	Remarques
Orge fourragère	74.0	●	
Blé fourrager	14.6	●	
Maïs-grain	40.5	●	Part élevée de commercialisation directe par les agricultrices et agriculteurs
Triticale	97.6	●	
Graines de soja entières	73.7	●	écart < 1%
Pois fourrager	25.1	●	écart < 1%
Sous-produits du colza	31.7	●	
Total (degré d'autosuffisance global des matières premières listées)	40.4	●	Taux de produits CH fenaco = 38.2%

● Atteint
● Mesures en cours d'exécution
● Mesures supplémentaires nécessaires

Explications

- L'objectif de fenaco est atteint lorsque la part suisse des produits fabriqués et commercialisés par fenaco est supérieure au degré d'autosuffisance alimentaire suisse correspondant (en volume pondéré).
- Le type de saisie des données et de calcul est le même que celui des denrées alimentaires.
- Une distinction est établie entre les produits suisses et ceux importés, la part indigène étant exprimée en %. Les quantités ne sont pas publiées.
- Les statistiques annuelles de Swissgranum accessibles au public ainsi que Swiss-Impex pour les importations servent de base de calcul des taux d'auto-provisionnement.

Normes de durabilité pour les matières premières fourragères importées

Environ 85% des aliments fourragers consommés par les animaux de rente en Suisse sont produits dans le pays. Pour le fourrage grossier, cette part se situe entre 95% et 100% selon les années. Pour les fourrages concentrés, le degré d'autosuffisance alimentaire s'élève à 40% seulement et l'agriculture dépend des importations. fenaco se fournit ici autant que possible en marchandises issues d'une production durable et/ou européenne. Le soja importé en 2024, par exemple, provenait à 96% d'Europe. Il est utile de conserver une part d'outre-mer afin de pouvoir recourir aux relations commerciales établies dans des régions productrices alternatives en cas de mauvaises récoltes en Europe. L'ensemble des importations de soja ont respecté les exigences de durabilité du Réseau suisse pour le soja. L'intégralité des brisures de riz a été achetée auprès de producteurs durables. Le blé, l'orge et l'avoine fourragers quant à eux provenaient à plus de 95% de cultures qui ne recourent pas au glyphosate pour accélérer la maturité (dessiccation). Nous garantissons ainsi que les agriculteurs et agricultrices peuvent satisfaire à l'exigence de durabilité pour la viande suisse et les labels IP Suisse, Bio-Suisse et Vache mère Suisse.

Calcul consolidé de valeur ajoutée (en KCHF)

Année de production	2024	2023	2022
Produit net résultant de livraisons et de prestations	7 066 472	7 522 119	8 046 065
Prestations reçues provenant des pouvoirs publics	18 982	29 064	24 031
Performance globale	7 085 454	7 551 183	8 070 096
Prestations préalables utilisées	- 5 610 878	- 5 848 755	- 6 377 188
Création de valeur brute	1 474 576	1 702 428	1 629 908
Amortissements et provisions	138 260	- 118 027	- 138 246
Création de valeur nette	1 612 836	1 584 401	1 554 662
Utilisation			
Collaborateurs et collaboratrices	- 914 581	- 905 318	- 879 476
Pouvoirs publics	- 596 525	- 577 441	- 622 410
Bailleurs de fonds	- 4 541	- 4 613	- 7 752
Rémunération du capital social (y c. dividendes aux tiers)	- 8 871	- 8 195	- 8 483
Bénéfices non distribués (autofinancement)	- 106 060	- 88 834	- 40 871
Total utilisation	- 1 612 836	- 1 584 401	- 1 558 992

Explications

- Le calcul de la valeur économique directe générée et distribuée est effectué par le biais de ce que l'on appelle le calcul de valeur ajoutée. A travers cet indicateur, nous démontrons quelle valeur ajoutée est réalisée à partir des résultats nets des ventes et des contributions provenant des pouvoirs publics, et comment est utilisée la valeur ajoutée en faveur des collaboratrices et collaborateurs, des pouvoirs publics, des investisseurs et des membres.
- Correspond à GRI 201-1.

Dépenses en Suisse (fournisseurs locaux)

Domaine d'activité	Charges de marchandises	Part suisse	Charges de marchandises	Part suisse	Charges de marchandises	Part suisse
	Total 2024 KCHF	2024%	Total 2023 KCHF	2023%	Total 2022 KCHF	2022%
Agro	1 344 579	75.5	1 339 843	72.0	1 383 063	63.7
Industrie alimentaire	955 461	87.7	996 251	88.4	936 603	88.5
Commerce de détail	1 416 682	82.6	1 409 683	83.4	1 487 989	80.6
Energie	1 357 850	79.7	1 497 448	84.0	1 826 633	76.8
Divers	190 821	99.0	211 580	99.2	200 475	98.8
Total entités suisses de fenaco	5 265 393	81.6	5 454 805	82.3	5 834 763	77.3
Total entités étrangères de fenaco	288 939	13.2	374 250	3.0	539 611	6.2
Total fenaco	5 554 332	78.0	5 829 055	77.2	6 374 374	71.3

Explications

- Le terme GRI « local » s'applique à toute la Suisse.
- Les dépenses pour les fournisseurs locaux correspondent aux charges de marchandises de l'ensemble des UAS pour les achats effectués auprès de fournisseurs externes. Les achats internes à fenaco ne sont pas inclus.
- Tous les groupes de marchandises (Food, Feed, Non-Food) sont inclus, mais pas les prestations.
- Toutes les sociétés suisses, de même que toutes les sociétés étrangères de fenaco sont prises en compte à hauteur d'une participation d'au moins 50%.

- La part Suisse en % correspond à la valeur des marchandises commandées par fenaco auprès des agriculteurs et des fournisseurs suisses. La part en % ne correspond toutefois pas au pays d'origine ou de provenance de la marchandise. Exemple : les combustibles et carburants sont achetés auprès de raffineries et de commerçants suisses, bien que le pétrole brut provienne de l'étranger.
- Correspond au GRI 204-1.

Engagement international

Aucune démarche d'expansion internationale (GRI 2-1) n'a été effectuée au cours de l'année sous revue. La liste complète des entreprises étrangères figure dans le rapport de gestion (pages 96 à 99).

Innovation et processus

Notre ambition

Nous misons sur des innovations produit et processus dans tous nos domaines d'activité.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Utilisation de technologies de pointe dans le domaine agricole, la logistique et la production
- Optimisation permanente des processus internes
- Développement et lancement de nouveaux produits ayant une valeur ajoutée pour la clientèle ainsi que pour les consommatrices et consommateurs
- Processus d'innovation internes par des équipes de développement engagées
- Collaboration active avec les secteurs des sciences et de la recherche

Importance

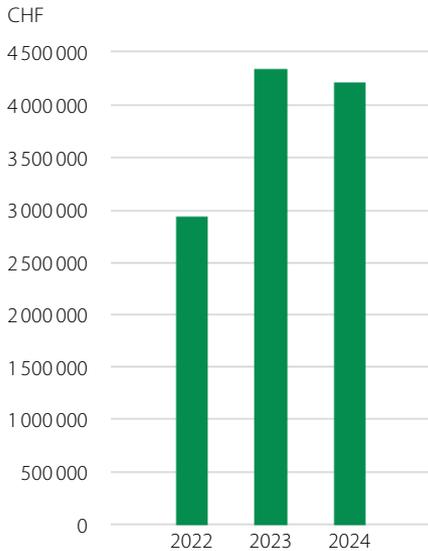
fenaco société coopérative s'engage pour l'avenir d'une agriculture suisse productrice. Les agricultrices et agriculteurs doivent pouvoir produire de manière plus efficace, plus durable et plus performante grâce à fenaco. L'innovation résulte d'une longueur d'avance dans les connaissances, le savoir-faire et les actions. Elle nécessite une culture d'entreprise et un état d'esprit progressistes qui visent à développer nos atouts sur la durée. L'innovation ne regroupe pas uniquement les nouveautés. Les processus, technologies et produits existants doivent sans cesse être remis en question et optimisés pour gagner en efficacité. fenaco est en outre un employeur important pour les diplômées et diplômés des hautes écoles, des hautes écoles spécialisées et des écoles supérieures dans le domaine de l'agronomie et de la technologie des denrées alimentaires. Le contact avec les institutions actives dans la recherche et le développement ainsi que l'utilisation des potentiels des jeunes professionnels motivés sont des facteurs de succès importants.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
3	Promotion de technologies et de processus innovants	Au moins CHF 1 Mio/an	2025		9

Reporting

Contributions à l'innovation



Explications

Le total des contributions à l'innovation se compose comme suit :

- Coopérations à long terme dans la recherche
- Initiatives stratégiques pour l'innovation financées par fenaco
- Projets d'innovation ≥ CHF 50 000.- financés par les UAS/UP

Coopérations à long terme dans la recherche

Institution partenaire	Cadre financier	Description/axes de recherche
Agroscope (depuis 2016)	CHF 150 000.- par an	Créer des plus-values pour la production durable de denrées alimentaires suisses saines et de bonne qualité.
ETH Zurich (depuis 2015)	CHF 150 000.- par an	Donation à la chaire de sélection végétale moléculaire
FIBL (depuis 2020)	CHF 150 000.- par an	Remplacement du cuivre dans la protection des plantes :
World Food System Center de l'EPF Zurich (depuis 2022)	CHF 200 000.- par an	Création du pôle de recherche pour l'agriculture durable intelligente

Initiatives stratégiques pour l'innovation financées par fenaco

Initiative	Description
barto (depuis 2019)	Le gestionnaire d'exploitation numérique suisse barto facilite la documentation des données pour les agricultrices et les agriculteurs tout en leur fournissant une base de décision pour les questions agronomiques et pour leur entreprise. fenaco est l'un des dix acteurs de la branche ayant une participation dans la start-up. Depuis 2024, fenaco est actionnaire majoritaire.
f-INAL (depuis 2023)	Service dédié à l'innovation dans l'industrie alimentaire, il suit les tendances alimentaires et les opportunités du marché pour en déduire des projets de développement. L'accent porte actuellement sur les projets visant à réduire ou à valoriser les déchets alimentaires ainsi qu'à promouvoir les protéines végétales et l'agriculture cellulaire. f-INAL collabore avec la ZHAW dans le cadre de projets. A Zollikofen (BE), f-INAL exploite le pôle de production Sproudz en collaboration avec des start-ups du secteur alimentaire.
Innovagri (depuis 2021)	L'acquisition de machines et d'équipements innovants ainsi que d'instruments digitaux pour la protection alternative des plantes est généralement trop risquée ou trop coûteuse pour les entreprises agricoles à elles seules. Dans le cadre de sa mission coopérative, le groupe fenaco-LANDI rend ces technologies accessibles à un grand nombre d'entreprises agricoles via la plateforme technologique Innovagri d'AGROLINE (voir pages 51-54).
Sevra (depuis 2022)	Une technologie de pointe au service de la durabilité – la startup Sevra, qui fait partie du groupe Serco, est spécialisée dans les solutions numériques et automatisées à l'intersection entre la production végétale et la technique agricole.

Projets d'innovation ≥ CHF 50 000 financés par les UAS/UP

Projet	Description
PelletingPro	En collaboration avec le groupe Bühler, UFA a développé une méthode permettant de mesurer l'humidité des matières premières au cours du processus de production. Le contrôle et la gestion du taux d'humidité sur toute la ligne thermique permet d'améliorer la qualité du fourrage. La consommation d'énergie diminue jusqu'à 20% selon la recette. Après l'installation du dispositif pilote à Biblis en 2023, deux lignes (Biblis et Sursee) sont désormais en service.
Des phéromones comme moyen de défense	L'utilisation de phéromones (substances odorantes) est très courante dans la protection des plantes. Désormais, une nouvelle solution d'AGROLINE applique ce concept à la protection des troupeaux: un collier spécial permet de mieux protéger les animaux de rente contre les animaux sauvages en diffusant des substances odorantes qui éloignent les loups. D'autres possibilités d'application sont à l'étude.

Responsabilité entrepreneuriale

Notre ambition

Nous nous engageons pour une direction d'entreprise et des activités transparentes et responsables.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Actions fiables, prévisibles et indépendantes
- Respect de la législation et des règles de conduite internes
- Approvisionnement et commerce équitables
- Communication active et reporting
- Système coopératif et participation
- Dialogue avec les groupes d'intérêts

Importance

Le respect de la législation ainsi que le comportement correct de nos collaboratrices et collaborateurs conformément aux directives internes et externes constituent la base de notre engagement en termes de responsabilité d'entreprise. Dans certains secteurs commerciaux, nous sommes particulièrement exposés sur le plan du droit de la concurrence. Comme nous ouvrons davantage nos activités à l'international, nous attachons d'autant plus d'importance au respect des directives en matière de droit de la concurrence et à l'application de nos règles contre la corruption. Afin de remplir notre mission coopérative, nous nous engageons au sein de diverses organisations professionnelles et interprofessionnelles pour des marchés fonctionnels et transparents, des quantités de production axés sur la demande, des conditions de prise en charge uniformes et des prix indicatifs équitables pour les producteurs. Nous établissons en outre des rapports en toute transparence, créant une base de confiance pour un dialogue constructif avec nos parties prenantes.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
4	Aucune violation liée à la corruption en Suisse ou à l'étranger	Tolérance zéro : aucune violation/an	2025		10 16
5	Aucune violation liée à un comportement anticoncurrentiel	Tolérance zéro : aucune violation/an	2025		10 16

Reporting

Cas de corruption

Nombre et type de cas	2024	2023	2022
Nombre total de violations liées à la corruption (cas avérés)	0	0	0
dont cas ayant eu des conséquences pour les collaboratrices ou collaborateurs fautifs	0	0	0
dont cas impliquant des violations contractuelles avec des partenaires commerciaux	0	0	0

Explications

- La corruption engendre des coûts économiques et sociétaux élevés. fenaco s'entend comme une organisation responsable et fiable. Elle prend la lutte contre la corruption au sérieux. A cette fin, le recensement des cas de corruption vise un effet préventif, tout en aiguisant la prise de conscience en interne de comportements erronés et en établissant une culture ouverte concernant le signalement d'irrégularités, de conflits d'intérêts et de comportements de corruption.
- Les collaboratrices et collaborateurs sont sensibilisés aux risques de la corruption et à ses conséquences, et formés à la reconnaître suffisamment tôt et à l'éviter.
- Le compte rendu fait état des procédures pour corruption engagées ou pendantes au cours de l'année sous revue.
- Correspond à GRI 205-3.

Comportement anticoncurrentiel

Nombre et type de cas	2024	2023	2022
Commission de la concurrence (COMCO)			
Nombre d'enquêtes ouvertes ou en suspens	1	1	1
Nombre de sanctions décidées	0	0	0
Surveillance des prix			
Nombre d'enquêtes ouvertes ou en suspens	0	0	0
Nombre de décisions/règlements à l'amiable	0	0	0

La procédure d'enquête ouverte en 2020 par la Commission de la concurrence (COMCO) en lien avec la société de recouvrement Markant Handels- und Industriewaren-Vermittlungs AG (Markant) est encore en cours. Markant est propriétaire d'une organisation de prestations de services pour les opérations sur marchandises en Suisse (Markant Syntrade Schweiz AG), dont Volg Konsumwaren AG, Cadar S.A. et LANDI Suisse SA sont membres.

Explications

- Le bon fonctionnement de la concurrence est essentiel à l'économie de marché libérale. Les collaborateurs et collaboratrices doivent donc connaître les principes de la concurrence loyale et respecter les règles du droit de la concurrence. Le personnel est systématiquement formé ; les collaboratrices et collaborateurs qui assument une responsabilité spécifique ont l'obligation de suivre un concept de formation dans ce domaine.
- Le compte rendu comprend les procédures, les décisions émanant de la Commission de la concurrence ainsi que les jugements sur des comportements anticoncurrentiels. En outre, les procédures et les décisions prises par les autorités (Surveillance des prix) concernant les prix abusifs sont elles aussi rapportées.
- Correspond au GRI 206-1.

Signalements en matière de compliance

Organe de contrôle/type de rapport	2024	2023	2022
Révision interne	0	0	1
Révision externe	0	0	0
Service central de Compliance	1	1	0
Service du personnel (RH)	11	8	4

Le cas rapporté au Service central de compliance en 2024 concerne une infraction aux règlements internes et à des dispositions légales. Quant aux signalements aux RH de fenaco, il s'agit de cas contrevenant au Règlement sur la protection de l'intégrité personnelle sur le lieu de travail, qui ont été traités dans le cadre de procédures internes.

Explications

- Le développement continu d'une politique de compliance efficace est primordial pour fenaco. Les collaboratrices et collaborateurs sont encouragés à rapporter les éventuelles infractions ou violations en matière de compliance auprès de leurs supérieurs hiérarchiques, de l'Unité de prestations Ressources humaines ou du service central de compliance. En cas de violation de l'intégrité personnelle sur le lieu de travail, les collaborateurs et collaboratrices peuvent s'adresser aux RH compétentes ou à un service spécialisé indépendant.
- Des procédures permettant de gérer au mieux les signalements de possibles infractions sont mises en place. Le Service central de compliance établit régulièrement des rapports détaillés, et fait directement part des infractions les plus graves à la Direction ou au Conseil d'administration.
- Le compte rendu fait état des signalements relatifs à des infractions graves aux réglementations internes et aux dispositions légales.
- Correspond aux GRI 2-16 et GRI 2-26.

Amendes en cas de non-respect des lois et des prescriptions

	2024	2023	2022
Amendes infligées supérieures à CHF 50 000.–	0	0	0

Explications

- Le tableau reprend les amendes entrées en force ou prononcées par les autorités supérieures ou égales à CHF 50 000.–.
- Correspond en partie aux GRI 2-27.

Protection des données

Après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection des données (LPD), 2024 a été une année placée sous le signe de la poursuite de la mise en œuvre des dispositions légales et de la promotion de la transparence. En outre, l'approfondissement des connaissances et le soutien concernant l'application pratique de la LPD au sein de fenaco restent des tâches essentielles, en continu, du Conseil en protection des données.

Affiliations à des associations d'intérêts

Organisation	Domaines de compétence
Union Suisse des Paysans (USP)	Défense des intérêts, diverses prestations de services pour les agricultrices et les agriculteurs
Fruit-Union Suisse (FUS)	Défense des intérêts, développement de solutions par branches professionnelles, planification de la commercialisation, publicité pour les fruits suisses, formation et perfectionnement professionnel
SWISSCOFEL (Association Suisse du Commerce Fruits, Légumes et Pommes de terre)	Défense des intérêts, développement de solutions par branches professionnelles, réglementation en matière d'importation de fruits/légumes/pommes de terre, formation et perfectionnement professionnel

Explications

- La liste inclut les affiliations dont les cotisations s'élèvent à \geq CHF 50 000.– par an.
- Correspond à GRI 2-28.

Autres cotisations aux associations d'intérêts

Organisation	Affectation	2024 CHF	2023 CHF	2022 CHF
Union Suisse des Paysans (USP)	Soutien à la communication de base	100 000	100 000	100 000
Idée coopérative société coopérative	Contribution pour promouvoir la réputation et la reconnaissance des coopératives en tant que forme d'organisation	60 000	75 000	75 000
digitalswitzerland	Encouragement de la numérisation et la résolution des défis politiques, économiques et sociétaux y afférents	50 000	50 000	50 000
Service d'information et de communication agricoles	Elaboration de moyens de communication sur l'agriculture à l'intention des médias et d'autres personnes intéressées visant à promouvoir la compréhension entre les populations agricole et non agricole	50 000	50 000	50 000

Explications

- La liste inclut les cotisations \geq CHF 50 000.– par an.
- Correspond à GRI 2-28.

Contributions politiques

En 2024, aucune contribution \geq CHF 50 000.– n'a été versée à des partis, des personnalités ou des organisations politiques (GRI 415-1).

Réunions au sommet

Organisation	Niveau	Sujets de dialogue
Bio Suisse, Office fédéral de l'agriculture (OFAG), Idée Coopérative, IP-Suisse, LAVEBA, Suisseporcs, Union suisse des paysans, Union suisse des paysannes et des femmes rurales, Unia, ZG Raiffeisen	Président de la Direction	Echanges, état des lieux, projets communs (dialogue annuel avec les parties prenantes)
Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), Emmi, Mobilière, Mobility, Rivella, La Poste Suisse	Président de la Direction	Echanges, état des lieux, projets communs
Bio Suisse, IP-Suisse, Union suisse des paysans, Suisseporcs	Direction	Situation actuelle du marché, projets communs
Jeunes agriculteurs et agricultrices	Direction	Echanges sur la politique agricole et des thématiques concernant le marché
Association suisse des fabricants d'aliments fourragers	Direction	Coopération au niveau de l'association

Explications

- Les réunions au sommet concernent des entretiens de la Direction de fenaco en rapport avec des objectifs ou des projets de développement durable sans intérêts financiers.
- Correspond à GRI 2-12.

Entretiens avec les parties prenantes

Organisation	Niveau	Sujets de dialogue
AgroCleanTech	Direction de l'UP (UP Durabilité et Environnement)	Echanges, état des lieux, projets communs
Aldi Süd	Responsabilité du domaine (RAMSEIER Suisse)	Echange de données sur le poids conditionné
Bio Suisse	Direction de l'UAS (Volg), responsabilité du domaine	Echanges, état des lieux
Bio Suisse, IP Suisse, Hochstamm Suisse	Direction de l'UAS (RAMSEIER Suisse)	Echanges, état des lieux, projets communs
Office fédéral de l'énergie (OFEN)	Responsabilité du domaine (RAMSEIER Suisse)	Indication des données de consommation d'énergie
Office fédéral de l'environnement (OFEV)	Direction de l'UAS (Landor)	Projet Swiss Phosphor (recyclage des cendres de boues d'épuration)
Coop	Responsabilité du domaine (RAMSEIER Suisse)	Publication d'informations en matière de durabilité sur les matières plastiques et les matières premières critiques
Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)	Présidence de la Direction (UFA), Direction du domaine	Echanges, état des lieux
IGORA – recyclage de l'aluminium	Direction de l'UAS (RAMSEIER Suisse)	Séances du Comité, atelier
IP-Suisse	Direction de l'UAS (Volg), responsabilité du domaine	Echanges, état des lieux, projets, mesures publicitaires
Services phytosanitaires cantonaux	Direction de l'UAS (AGROLINE)	Echanges techniques sur la protection alternative des plantes à l'aide d'auxiliaires
Klima-Tisch	Responsabilité du domaine (Divers)	Préservation du climat et Agriculture
Lidl	Responsabilité du domaine (RAMSEIER Suisse)	Echanges Sustainable Guideline Matériel d'emballage
Max Havelaar	Direction de l'UAS (Volg), Business Développement	Marché, marketing et communication, évaluation du potentiel supplémentaire
PET-Recycling Schweiz	Direction de l'UAS (RAMSEIER Suisse, Volg)	Echanges, état des lieux, projets communs; réunions du Comité, ateliers
RecyPac	Direction de l'UAS (Volg)	Séances du comité, préparation de la collecte à partir de janvier 2025
Réseau suisse pour le soja	Direction de l'UAS (GOF)	Présidence, objectifs, projets
SUISAG	Direction de l'UAS (UFA et Anicom)	Etat des lieux annuel et projets communs
Suisseporcs	Direction de l'UAS (UFA, Anicom)	Thèmes de la branche concernant la production porcine et questions relatives au marché
Association suisse des fabricants d'aliments fourragers	Direction de l'UAS (UFA)	Droit du travail et élaboration de contrats

Explications

- Des discussions avec les parties prenantes en matière de durabilité sont menées en continu à différents niveaux de responsabilité. Cette liste n'est pas exhaustive.
- Correspond à GRI 2-29.

Société

Notre ambition

Nous nous engageons pour des structures économiques régionales concurrentielles et un bon approvisionnement dans les régions rurales.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Postes de travail et perspectives d'avenir dans les régions à caractère rural en Suisse
- Liens avec les paysans et paysannes, et proximité avec les consommatrices et consommateurs
- Approvisionnement de base en zone rurale
- Perception positive auprès de la population urbaine
- Changement des besoins en raison de l'évolution démographique

Importance

L'agriculture est en perpétuelle mutation. Le changement structurel se poursuit sur sa lancée. A l'heure actuelle, la Suisse compte un peu moins de 48 000 entreprises agricoles. En 1995, peu après la fondation de fenaco, elles étaient encore au nombre de 80 000. La surface agricole utile a également diminué, ce qui représente une perte considérable de terres cultivables. Ce phénomène affecte surtout les sites privilégiés situés en zone de plaine et sur le Plateau central. Une exploitation de montagne n'assure bien souvent pas une base d'existence suffisante pour une famille, qui doit alors accepter une activité accessoire. Les gens sont par ailleurs toujours plus nombreux à vivre dans les agglomérations et les localités situées à proximité des centres ou des villes. Dans les régions rurales, il s'ensuit que les infrastructures de première importance que sont les magasins de village, les offices postaux, les distributeurs automatiques ou les restaurants disparaissent.

	2023	2022	2020	2015	2010
Nombre d'entreprises agricoles actives	47 700	48 300	49 400	53 500	59 000
Activité principale et accessoire					
Surface agricole utile en Suisse	1 042 000 ha	1 042 000 ha	1 044 000 ha	1 050 000 ha	1 052 000 ha
Surface moyenne/exploitation	21.8 ha	21.6 ha	21.2 ha	19.7 ha	17.8 ha

Source : Union suisse des paysans et Office fédéral de la statistique (dernière publication en 2023)

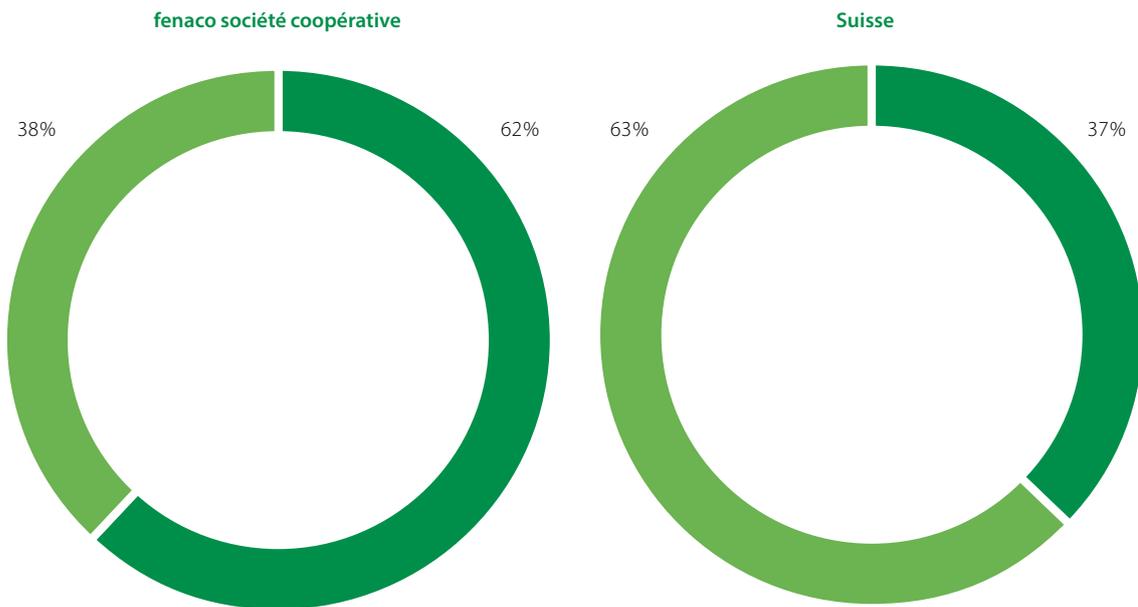
Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
6	Promotion de l'emploi dans les zones rurales	Taux des emplois de fenaco dans les communes < 10 000 habitants = min. 1,5 fois supérieur au taux suisse	2025		1 8 11

Reporting

Emplois dans les zones rurales

Organisation	2024	2023	2022
Part des emplois fenaco dans les communes de moins de 10 000 habitants	62%	61%	60%
Part des emplois suisses dans les communes de moins de 10 000 habitants	37%	37%	37%
Rapport fenaco – Suisse	1.7	1.6	1.6



- Emplois dans les zones rurales (communes de moins de 10 000 habitants)
- Emplois dans les zones urbaines (communes de plus de 9999 habitants)

Répartition des emplois dans les zones rurales et urbaines au sein de fenaco et en Suisse en 2024

Explications

- Il n'existe pas de définition officielle pour les termes « espace rural » et « zone urbaine ». fenaco utilise le terme d'espace rural pour les communes de moins de 10 000 habitants, et le terme de zone urbaine pour les communes de plus de 9999 habitants.
- Elle se base pour cela sur les chiffres clés des communes établis par l'Office fédéral de la statistique pour l'année 2021 (les données actualisées pour 2025 ont été annoncées).

Développement et effets des investissements dans les infrastructures

Vue d'ensemble des investissements en immobilisations corporelles

	2024 Mio de CHF	2023 Mio de CHF	2022 Mio de CHF
Investissements en immobilisations corporelles	130.8	155.5	174.0

Investissements individuels

Aucun investissement individuel \geq CHF 5 Mio n'a été achevé pour des projets d'infrastructure durant l'année sous revue. Correspond à GRI 203-1.

Autre engagement social

Convention de partenariat avec l'Aide suisse à la montagne

Grâce au partenariat avec l'Aide suisse à la montagne, fenaco société coopérative soutient les entreprises agricoles dans les régions montagneuses. Nos fonds sont alloués à des projets initiés et planifiés par des agricultrices et agriculteurs ou des communautés agricoles afin de leur assurer de meilleures perspectives économiques.

Projet	Site	Montant
Cofinancement d'un dispositif de cassage et d'aspiration des noix ainsi que d'un food analyzer pour la coopérative swiss nuss	Malans (GR)	CHF 69 600
Soutien pour la création d'un centre de compétences au sein de la Société d'apiculture d'Entremont	Val de Bagnes (VS)	CHF 100 000

Fonds destiné aux agricultrices et agriculteurs en situation difficile ou d'urgence

Avec le fonds destiné aux agricultrices et agriculteurs en situation difficile ou d'urgence, fenaco société coopérative apporte une aide rapide et sans formalités aux entreprises agricoles financièrement touchées par des intempéries ou d'autres événements. Les demandes d'aide doivent être adressées par la LANDI locale. Cette dernière prend à sa charge le tiers de l'aide immédiate nécessaire tandis que fenaco verse les deux tiers restants par le biais de son Fonds d'aide en cas de catastrophe.

Situation difficile ou d'urgence	LANDI impliquée	Montant total
Incendie de grange et de hangar avec perte d'animaux à Courmillens (FR)	LANDI Courtepin	CHF 10 000
Incendie d'une maison individuelle dans le Val Calanca (GR)	LANDI Graubünden	CHF 3 000
Incendie de grange avec décès et perte d'animaux à Bottens (VD)	LANDI Gros-de-Vaud	CHF 10 000
Accident mortel à Ufhusen (LU)	LANDI Luzern-West et Anicom	CHF 10 000
Perte de bétail à La Roche (FR)	LANDI Moléson-Sarine	CHF 10 000
Incendie de grange avec perte d'animaux et de marchandises à Ependes (VD)	LANDI Nord vaudois – Venoge	CHF 10 000
Incendie de grange avec perte d'animaux à Eggwil (BE)	LANDI Region Langnau	CHF 6 000
Décès à Gasel (BE)	LANDI Schwarzwasser	CHF 1 500
Incendie de ferme à Oberbalm (BE)	LANDI Schwarzwasser	CHF 6 000
Cas de botulisme chez des vaches laitières à Blumenstein (BE)	LANDI Thun	CHF 6 000

Dialogue entre la ville et la campagne

fenaco est donatrice de la Fondation pour une alimentation durable assurée par l'agriculture suisse (SNE). En 2022, nous avons versé CHF 10 Mio à la fondation. Depuis, fenaco société coopérative est représentée par deux membres au sein du Conseil de fondation. Le but de la fondation est de promouvoir une alimentation saine et respectueuse de l'environnement avec des aliments issus de l'agriculture indigène. De plus, la fondation souhaite améliorer la compréhension mutuelle entre les producteurs et les consommateurs et favoriser le contact entre la ville et la campagne. En 2024, elle a soutenu 19 projets.

Exposition sur le secteur agroalimentaire au Musée Suisse des Transports à Lucerne

En 2023, à l'occasion de ses 30 ans, fenaco a offert au public une exposition pluriannuelle sur le thème de l'agroalimentaire au Musée Suisse des Transports à Lucerne. Dans une véritable étable située dans la cour intérieure du musée le plus visité de Suisse, cette exposition donne aux enfants et aux adultes une image de la production alimentaire indigène moderne et tournée vers l'avenir, tout en créant une plateforme pour le dialogue entre l'agriculture et la population. Le week-end du 27 au 29 septembre 2024, le Musée Suisse des Transports a aussi accueilli les Farming Days. En collaboration avec une trentaine de partenaires du secteur agroalimentaire, nous avons proposé au public un programme varié et interactif autour de l'exposition. Les Farming Days ont lieu chaque année.

Aide humanitaire pour l'Ukraine

fenaco société coopérative a de nouveau fait un don en espèces d'un montant de CHF 50 000.- à Helvetas afin de soutenir l'engagement de l'association caritative en Ukraine.

Collaboratrices et collaborateurs

Notre ambition

Nous sommes un employeur orienté vers l'avenir, ouvert et attrayant pour des collaboratrices et collaborateurs ambitieux.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Conditions d'engagement correctes, équitables et compétitives
- Culture de conduite orientée sur les valeurs, le partenariat, les solutions et adaptée aux situations
- Reconnaissance, acceptation et mise en sécurité de nos collaboratrices et collaborateurs
- Développement de nos compétences par des programmes de formation avec des intervenantes et intervenants internes
- Sécurité au travail et protection de la santé
- Organisation en réseau favorable à la communication

Importance

Les bonnes relations entre l'employeur et l'employé se traduisent par un climat d'entreprise agréable. Le respect, sans préjugés, de la personnalité de chaque collaborateur ou collaboratrice, l'équité, la loyauté et le respect mutuel sont des éléments essentiels à l'instauration d'une bonne ambiance d'entreprise. La formation initiale et la formation continue des collaboratrices et collaborateurs sont un autre pilier essentiel du développement constant de l'entreprise. Elle est essentielle pour la promotion individuelle des collaboratrices et collaborateurs ainsi que pour la création d'emplois attrayants. La promotion des talents et la planification de la relève ainsi que l'acquisition de nouvelles connaissances et d'un nouveau savoir-faire par de jeunes collaboratrices et collaborateurs bien formés est une tâche qui revêt une importance croissante pour toute entreprise qui souhaite rester compétitive.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
7	Augmentation de la proportion de femmes cadres	Hausse du taux chaque année	2025		4 5 10
8	Réduction du taux de rotation	Baisse du taux par UAS/UP chaque année	2025		8
9	Stabilisation des jours d'absence des collaborateurs et collaboratrices	Stabilisation des jours d'absence pour maladie et accident professionnel par UAS/UP	2025		3 8

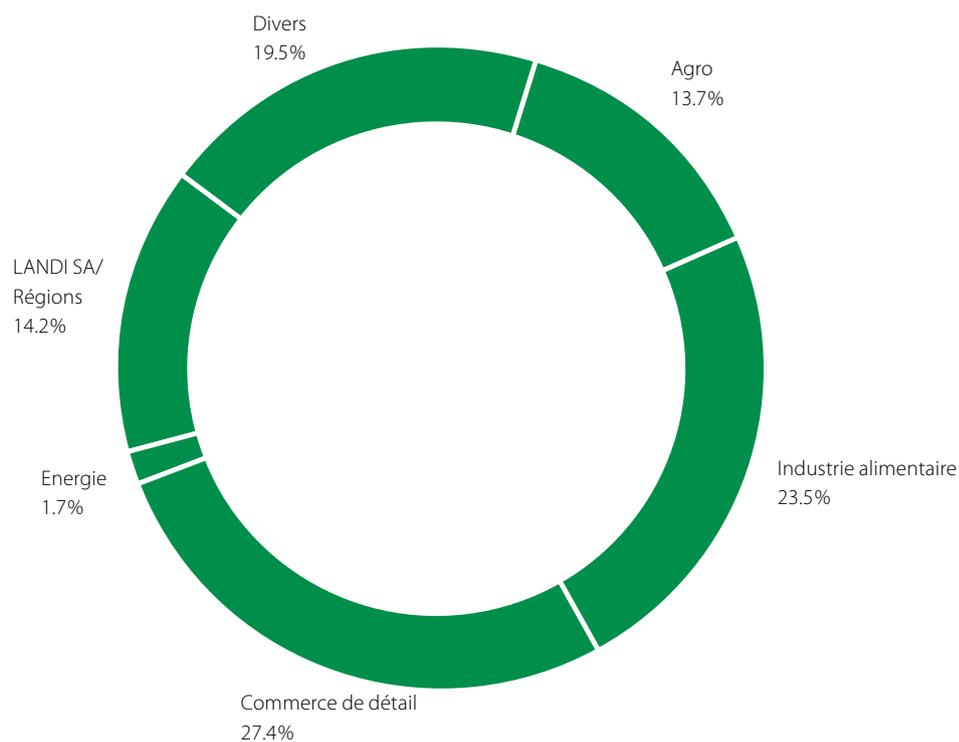
Reporting

Nombre de collaboratrices et collaborateurs

	2024		2023		2022	
	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP
Agro	1 430	1 312	1 415	1 297	1 420	1 294
Industrie alimentaire	2 412	2 241	2 444	2 244	2 624	2 398
Commerce de détail	3 500	2 618	3 516	2 627	3 491	2 643
Energie	166	158	172	163	145	138
LANDI SA/régions	1 796	1 359	1 740	1 344	1 851	1 444
Divers	2 063	1 857	2 029	1 822	1 969	1 774
Total fenaco	11 367	9 545	11 316	9 497	11 500	9 691
dont apprentis	542	542	551	551	594	594
dont stagiaires	15	14	24	22	20	15
dont temporaires	319	181	282	167	287	188

ETP = équivalents temps plein

Part de collaboratrices et collaborateurs (ETP) par division sur l'effectif total du personnel



Explications

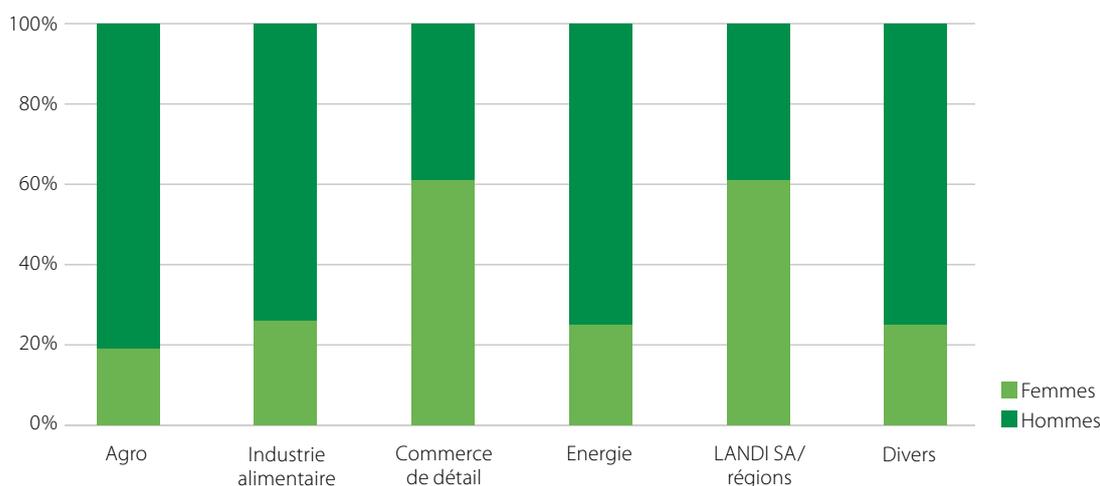
- Le nombre de personnes et les équivalents temps plein (ETP) sont arrêtés au jour de référence, le 31.12.
- Les temporaires et les stagiaires sont inclus dans les statistiques s'ils sont directement engagés par fenaco (et non via des tiers) et s'ils disposaient d'un contrat de travail au 31.12.
- Correspond à GRI 2-7.

Répartition par sexe

	Femmes						Hommes					
	2024		2023		2022		2024		2023		2022	
	Per-sonnes	ETP										
Agro	306	251	293	239	304	243	1 124	1 061	1 122	1 059	1 116	1 051
Industrie alimentaire	704	587	726	592	758	612	1 708	1 655	1 718	1 652	1 866	1 786
Commerce de détail	2 350	1 601	2 388	1 649	2 441	1 729	1 150	1 017	1 128	978	1 050	914
Energie	43	39	47	43	40	35	123	119	125	121	105	103
LANDI SA/régions	1 166	831	1 131	824	1 153	831	630	528	609	521	698	613
Divers	576	459	571	451	529	420	1 487	1 397	1 458	1 371	1 440	1 355
Total fenaco	5 145	3 768	5 156	3 796	5 225	3 870	6 222	5 777	6 160	5 701	6 275	5 821
dont apprentis	243	243	284	284	289	289	299	299	267	267	305	305
dont stagiaires	11	10	12	11	12	10	4	4	12	11	8	6
dont temporaires	152	70	131	63	144	80	167	112	151	104	143	108

ETP = équivalents temps plein

Représentation des femmes et des hommes (ETP) par domaine d'activité



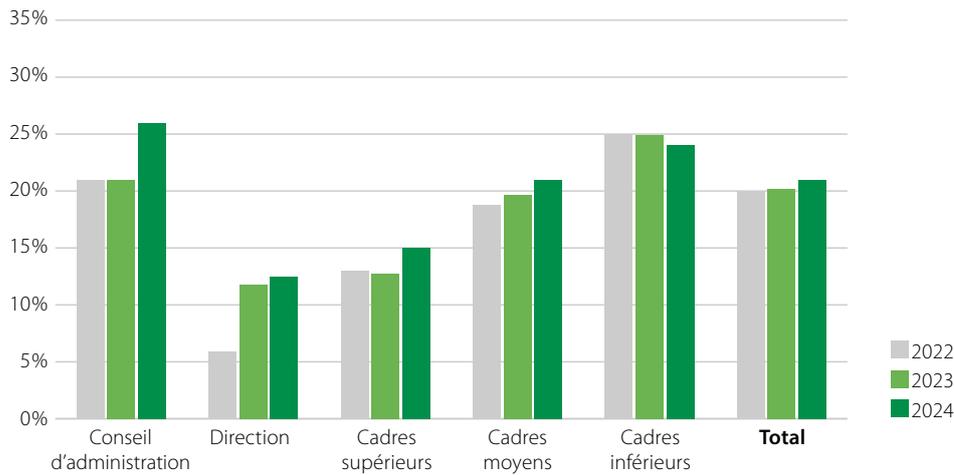
Explications

- Le nombre de personnes et les équivalents temps plein (ETP) sont arrêtés au jour de référence, le 31.12.
- Les temporaires et les stagiaires sont inclus dans les statistiques s'ils sont directement engagés par fenaco (et non via des tiers) et s'ils disposaient d'un contrat de travail au 31.12.
- Correspond à GRI 405-1.

Répartition des femmes et des hommes par niveau de cadres et par âge

Niveau de cadres	Personnes	Femmes				Hommes			
		%	< 30	30-50	> 50	%	< 30	30-50	> 50
Conseil d'administration	19	26%	0%	21%	5%	74%	0%	16%	58%
Direction	16	12%	0%	6%	6%	88%	0%	31%	57%
Cadres supérieurs	178	15%	1%	7%	7%	85%	0%	37%	48%
Cadres moyens	988	21%	3%	13%	5%	79%	4%	45%	30%
Cadres inférieurs	415	24%	3%	15%	6%	76%	7%	44%	25%
Total	1 616	21%	3%	12%	6%	79%	4%	44%	31%

Evolution sur trois ans du nombre de femmes ayant une fonction de cadre



Explication

- Correspond à GRI 405-1.

Occupation des postes par sexe et par niveau de cadres

	Total occupation des postes	Femmes		Hommes	
		Nombre	%	Nombre	%
Conseil d'administration	1	1	100%	0	0%
Direction	0	0	0%	0	0%
Cadres supérieurs	8	1	12%	7	88%
Cadres moyens	70	20	29%	50	71%
Cadres inférieurs	42	7	17%	35	83%
Total	121	29	24%	92	76%

Explication

- L'occupation des postes comprend les premières entrées, les retours et les transferts depuis d'autres sociétés-filles, mais pas d'autres changements d'organisation.

Promotions par sexe et par niveau de cadres

	Total promotions	Femmes		Hommes	
		Nombre	%	Nombre	%
Direction	2	1	50%	1	50%
Cadres supérieurs	7	2	29%	5	71%
Cadres moyens	81	25	31%	56	69%
Cadres inférieurs	45	16	36%	29	64%
Total	135	44	33%	91	67%

Explication

- La promotion désigne le passage d'un collaborateur ou d'une collaboratrice à une fonction spécialisée ou dirigeante d'un niveau hiérarchique supérieur.

Rotation du personnel

Domaine d'activité	2024			2023	2022
	Nombre de nouvelles entrées	Nombre de départs	Taux de rotation	Taux de rotation	Taux de rotation
Agro	158	160	11.6%	11.3%	8.5%
Industrie alimentaire	271	358	10.6%	12.3%	14.0%
Commerce de détail	599	730	18.6%	21.8%	21.9%
Energie	16	26	13.2%	10.2%	13.9%
LANDI SA/régions	299	374	16.0%	20.0%	20.8%
Divers	222	242	10.2%	11.0%	12.4%
Total fenaco	1 565	1 890	14.0%	15.7%	16.6%

Domaine d'activité	Motif de départ le plus fréquent			2 ^e motif de départ le plus fréquent			3 ^e motif de départ le plus fréquent		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Agro	L	L	L	B	B	G	G	J	A
Industrie alimentaire	L	L	L	J	J	J	G	G	G
Commerce de détail	L	L	L	G	G	J	J	J	G
Energie	L	L	L	A/G/J	A/G	H/K	-	J	-
LANDI SA/régions	L	L	L	G	G	G	J	J	J
Divers	L	L	L	G	G	G	J	B/J	A
Total fenaco	L	L	L	G	G	J	J	J	G

A = travail ou compétences insatisfaisants

B = supérieur/équipe/climat de travail

C = lieu de travail/distance de travail

D = absence de formation/formation continue et d'alternatives de progression professionnelle

E = rémunération insatisfaisante

F = temps de travail ou congés insatisfaisants

G = motifs disciplinaires/performance insuffisante

H = licenciement immédiat

I = maternité

J = raisons de santé

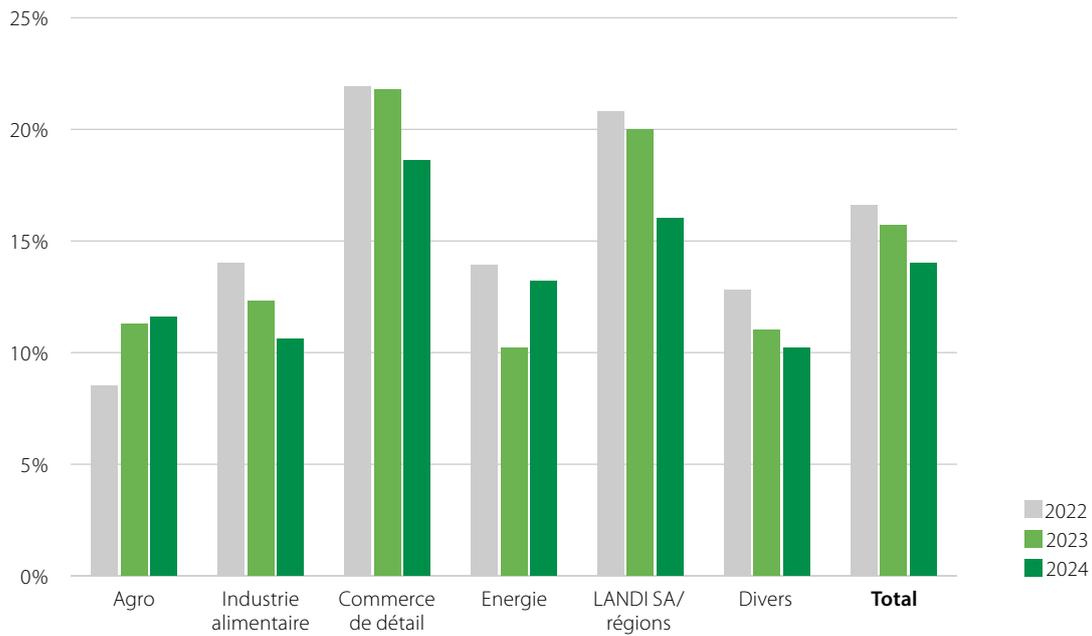
K = formation continue

L = changement de branche ou de profession/réorientation

Explication

- Les entrées concernent les premières entrées et les retours ; les transferts ne sont pas pris en compte. De même, les apprentis et les stagiaires ne sont pas pris en compte et n'ont pas d'influence sur le taux de rotation.

Evolution du taux de rotation sur trois ans



Explications

- Le taux de rotation en pourcentage est calculé à partir du nombre de personnes qui ont quitté fenaco par rapport à l'effectif total du personnel.
- La différenciation du taux de rotation par âge et par sexe n'est pas encore possible pour des raisons techniques. En revanche, fenaco publie les motifs de départ les plus fréquents.
- Les stagiaires, les apprentis et apprenties ainsi que les temporaires ne sont pas pris en compte dans le taux de rotation du personnel. Par ailleurs, les départs à la retraite et les décès, en tant que départs naturels, ne sont pas non plus pris en compte.
- Les entités étrangères ne sont pas incluses.
- Depuis 2022, les nouvelles entrées font aussi partie du rapport.
- Correspond en partie à la norme GRI 401-1.

Absences

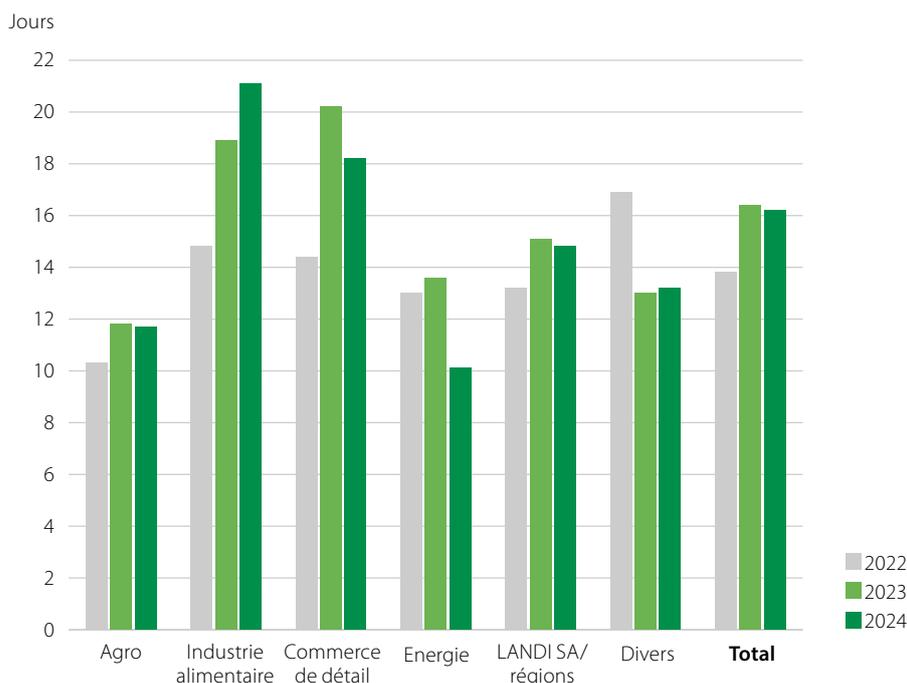
Nombre moyen de jours d'absences pour raisons de santé par an

Domaine d'activité	2024			2023			2022		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Agro	13.2	11.4	11.7	11.5	11.9	11.8	12.6	9.8	10.3
Industrie alimentaire	25.0	19.9	21.1	23.1	17.5	18.9	18.0	13.6	14.8
Commerce de détail	18.5	17.8	18.2	21.2	18.3	20.2	15.4	12.6	14.4
Energie	13.8	8.9	10.1	26.0	9.6	13.6	17.9	11.2	13.0
LANDI SA/régions	17.3	11.4	14.8	17.9	11.7	15.1	14.7	11.1	13.2
Divers	14.5	12.7	13.2	12.6	13.2	13.0	14.0	17.5	16.9
Total fenaco	18.0	15.0	16.2	18.8	14.8	16.4	15.1	12.9	13.8

Explications

- La forte augmentation des chiffres par rapport à 2023 est due à l'introduction d'un nouveau système automatisé de décompte des indemnités journalières en cas de maladie. Les chiffres à partir de l'année précédente sont donc plus élevés et ne sont pas comparables à ceux de 2022.
- Dans les comparaisons externes avec la branche, les chiffres ne dépassent pas les benchmarks, ce qui indique que la situation s'est stabilisée par rapport à l'année précédente. Le degré de réalisation de l'objectif est à l'orange jusqu'à ce qu'un changement de tendance puisse être démontré : mesures en cours d'exécution.
- Les nombreuses mesures actuellement en cours sont énumérées aux pages 47 à 49.

Evolution sur 3 ans du nombre moyen de jours d'absence pour raisons de santé



Taux d'absentéisme moyen pour raison de santé (en %)

Domaine d'activité	2024				2023			
	Mal	AP	ANP	Total	Mal	AP	ANP	Total
Agro	2.52	0.27	0.41	3.20	2.46	0.19	0.55	3.20
Industrie alimentaire	4.69	0.44	0.63	5.76	4.22	0.38	0.51	5.11
Commerce de détail	4.22	0.22	0.54	4.98	4.41	0.26	0.56	5.23
Energie	2.58	-	0.20	2.78	3.61	-	0.10	3.71
LANDISA/régions	3.00	0.30	0.74	4.04	3.17	0.23	0.62	4.02
Divers	2.89	0.33	0.39	3.61	2.87	0.24	0.39	3.50
Total fenaco	3.59	0.31	0.53	4.43	3.59	0.26	0.50	4.35

Mal = Maladie AP = Accident professionnel ANP = Accident non-professionnel

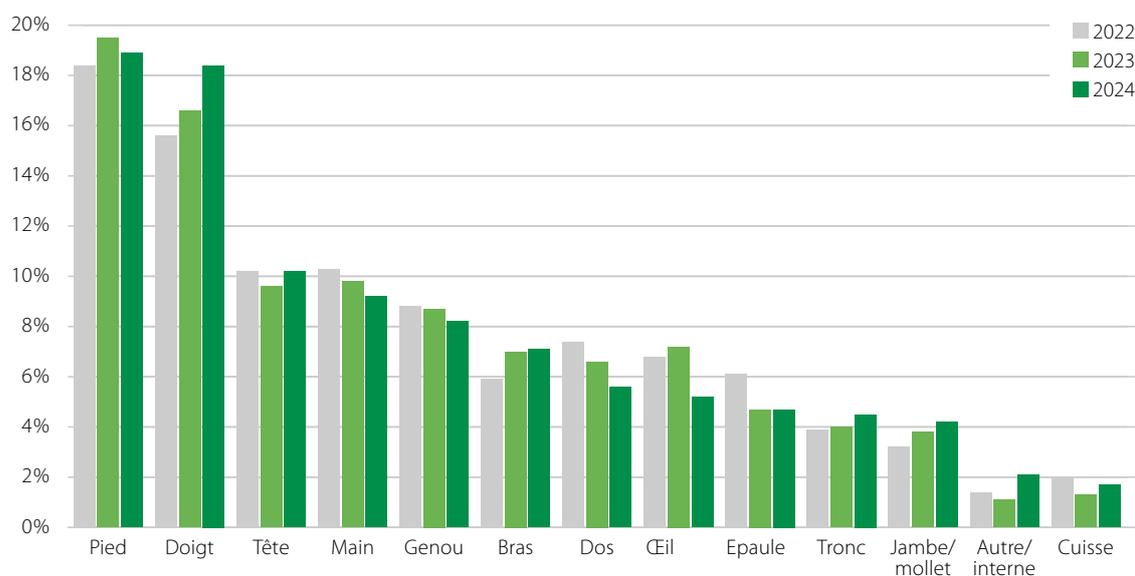
Explications

- Les valeurs moyennes s'entendent par équivalent temps plein (ETP).
- Le nombre moyen d'absences pour raison de santé englobe tous les collaborateurs et collaboratrices qui ont présenté ce type d'absence durant l'année sous revue.
- Le taux d'absentéisme (en %) est calculé selon le rapport entre les jours d'absence réels et le nombre de jours de travail théoriques prévus pendant la même période.
- Les maladies comprennent les absences de moins de 90 jours, ainsi que toutes les absences couvertes par l'IJM, l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie (durée de plus de 90 jours jusqu'à max. 2 ans).
- Une répartition par région n'est pas possible pour fenaco, elle se fait donc par domaine d'activité.
- Les sociétés étrangères ne sont pas prises en compte.
- Correspond en partie à la norme GRI 403-2.

Blessures

	2024	2023	2022
Nombre d'accidents professionnels	576	529	591
Accidents professionnels/nombre de collaborateurs	5.1%	4.7%	5.1%
Nombre de décès liés au travail	0	1	0

Répartition par ordre décroissant de la fréquence du type de blessures (diagramme de Pareto)



Explications

- Les données sur les types de blessures sont basées sur les chiffres de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA) et sur les chiffres et principes de l'Assurance des métiers Suisse (AMS) pour le secteur de la viande.
- Correspond à GRI 403-2.

Formation et formation continue

Collaboratrices et collaborateurs

	2024			2023			2022		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre moyen d'heures de formation	18.2	11.4	14.1	17.9	10.4	13.4	18.5	14.4	16.1
Nombre moyen de journées de formation	2.2	1.4	1.7	2.1	1.2	1.6	2.2	1.7	1.9
Temps de formation par rapport au temps de travail standard	0.8%	0.5%	0.6%	0.8%	0.5%	0.6%	0.9%	0.7%	0.7%

Personnes en formation

	2024			2023			2022		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre moyen d'heures de formation pour les apprenties et apprentis	410.9	380.9	394.9	389.9	386.7	388.3	349.8	345.6	347.8
Nombre moyen d'heures de formation pour les apprenties et apprentis	48.9	45.4	47.0	46.4	46.0	46.2	40.7	40.2	40.4

Explications

- Les valeurs moyennes s'entendent par équivalent temps plein (ETP). L'effectif total du personnel en constitue la base.
- Sont recensés les jours de formation internes et externes.
- Une journée de formation comprend 8,4 heures. La durée théorique du travail est de 252 jours par an.
- Les apprenties et apprentis suivent des formations de 2, 3 ou 4 ans.
- Les sociétés étrangères ainsi que les entreprises qui appartiennent à fenaco, mais ne sont pas encore intégrées dans le système ne sont pas prises en considération.
- Correspond en partie à la norme GRI 404-1.

Organes de formation internes

fenaco s'implique dans la formation et la formation continue en interne. En plus de la qualification permanente en cours d'emploi, différentes unités de prestations (fenaco competent, LANDI Arena, Forum LANDI et Volg Academy) offrent des formations continues pour le personnel et les apprenties et apprentis du groupe fenaco-LANDI. En 2024, 1373 journées de formation internes se sont déroulées, accueillant un total de 13 780 participantes et participants, ce qui correspond au total à 14 588 jours-personnes.

Rémunération

Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction

	2024	2023	2022
Conseil d'administration	CHF 1,1 Mio	CHF 1,1 Mio	CHF 1,0 Mio
Comité présidentiel (CA)	CHF 200 000	CHF 197 000	CHF 188 000
Direction (présidence et 5 chefs de division)	CHF 4,1 Mio	CHF 4,2 Mio	CHF 4,4 Mio
Président de la Direction	CHF 793 000	CHF 813 000	CHF 834 000

Explications

- Le salaire brut de la Direction comprend le salaire de base et la participation au résultat. Le versement de la participation au résultat de l'année en cours est basé sur le résultat d'exploitation de l'année précédente.
- Les rémunérations des membres du Conseil d'administration se composent d'un salaire de base fixe et d'un moment variable sous forme de jetons de présence pour la participation aux séances.
- Correspond à GRI 2-21.

Convention collective de travail

	2024	2023	2022
Part de collaboratrices et de collaborateurs avec CCT	61.4%	61.0%	61.1%

Explications

- Les chiffres englobent tous les collaborateurs et collaboratrices (y compris les apprentis et apprenties) avec une CCT de fenaco et des autres branches (p.ex. boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie).
- Les collaborateurs et collaboratrices sans CCT sont soumis au Règlement du personnel fenaco.
- Correspond à GRI 2-30.

Augmentations de salaire

	2024 S'applique dès le 1.1.2025	2023 S'applique dès le 1.1.2024	2022 S'applique dès le 1.1.2023
Augmentation de la masse salariale totale	1.2%	2.0%	1.5%

Explications

- fenaco société coopérative va augmenter la masse salariale totale de 1,2%. Sur le pourcentage susmentionné, 1,0% est destiné à des augmentations de salaire individuelles basées sur la performance, 0,2% est dédié aux adaptations structurelles,

Salaires minimaux

	2024 S'applique dès le 1.1.2025	2023 S'applique dès le 1.1.2024	2022 S'applique dès le 1.1.2023
Salaire de référence pour un CFC de 4 ans	CHF 4 400	CHF 4 400	CHF 4 400
Salaire de référence pour un CFC de 3 ans	CHF 4 300	CHF 4 300	CHF 4 300
Salaire de référence pour un CFC de 2 ans	CHF 4 200	CHF 4 200	CHF 4 200
Salaire min. pour les collaborateurs non qualifiés (CCT fenaco)	CHF 4 000	CHF 4 000	CHF 4 000
Salaire min. pour les collaborateurs non qualifiés (hors CCT)	CHF 4 000	CHF 4 000	CHF 4 000

CFC = Certificat fédéral de capacité

Explications

- Les salaires minimaux se basent sur 13 salaires mensuels versés (salaire brut).
- Correspond à GRI 2-20.

Rémunération

Nous renonçons à calculer le rapport entre le plus haut salaire brut et le salaire moyen (médian) du personnel employé (correspond partiellement au GRI 2-21). fenaco choisit en contrepartie de divulguer les salaires de la catégorie salariale la plus basse et le salaire brut le plus élevé (Président de la Direction), ainsi que d'autres salaires perçus par les plus hauts niveaux de cadre.

Parité salariale

Depuis le 1^{er} juillet 2020, la loi oblige les entreprises de plus de 100 collaborateurs et collaboratrices à effectuer une analyse de l'égalité des salaires. fenaco remplit cette obligation comme suit :

- Dans les UAS/UP qui disposent d'une CCT, cette analyse est effectuée via le dialogue sur l'égalité salariale (outil Logib) en collaboration avec les partenaires sociaux Syna, Unia et le secteur de la boucherie-charcuterie.
- Pour les UAS/UP qui ne disposent pas d'une CCT, cette analyse est effectuée en collaboration avec l'organe de révision compétent.

Les UAS/UP ont toutes mené et achevé l'analyse de l'égalité salariale avec succès.

Projets dans les domaines des RH et du développement du personnel

« en avant » – Initiative pour davantage de femmes cadres et de diversité

Afin d'augmenter la proportion de femmes à tous les niveaux de cadre et d'améliorer la diversité au sein de l'entreprise, fenaco société coopérative met en œuvre, via l'initiative « en avant », qui s'articule en six axes stratégiques :

- **Présence** : 50 collaboratrices ont participé au cours « speak up ! », renforçant leurs compétences en prise de parole en public. Les participantes se sont aussi tenues d'effectuer des présentations en public ciblées, ce qui augmente la visibilité des femmes au sein de notre coopérative.
- **Culture** : à travers le cours « La diversité comme levier de succès », quelque 100 cadres ainsi que collaborateurs et collaboratrices des RH ont obtenu des pistes de réflexion pour identifier des préjugés inconscients. Les groupes ont été motivés à développer des stratégies pour attirer davantage de femmes à des postes à responsabilité.
- **Structures** : les RH continuent à développer les modèles (de temps) de travail de manière ciblée afin de créer des conditions idéales pour les carrières des femmes et des hommes.
- **Promotion** : dans les programmes de promotion des talents et de planification de la relève, l'entreprise veille à la parité entre les sexes. Les personnes chargées d'organiser le processus de sélection ont été formées en conséquence.
- **Réseau** : une fois de plus, un événement de réseautage destiné aux femmes a été organisé dans chacune des quatre régions. Cet échange d'expériences a renforcé les 250 participantes, motivées pour aborder la prochaine étape de leur carrière.
- **Monitoring** : l'effet des mesures est contrôlé en continu à l'aide d'indicateurs. Sur cette base, la Direction de fenaco décide chaque année des prochaines étapes.

Expérience collaborateur et marque employeur

Afin d'être un employeur encore plus attrayant pour ses collaboratrices et collaborateurs et de continuer à attirer du personnel qualifié et motivé à l'avenir, fenaco investit activement dans l'expérience collaborateur et la marque employeur. L'approche se base sur une promesse employeur (EVP), développée en 2023 et 2024, qui décrit en quatre dimensions ce qui caractérise fenaco en tant qu'employeur. Sous l'idée directrice « Ça aussi, c'est fenaco », nous soulignons toute la diversité et la richesse des opportunités au sein de notre entreprise, à travers notre communication. La promesse employeur a été élaborée en collaboration avec différentes UAS/UP/LANDI au sein du groupe fenaco-LANDI entier. Parallèlement à la promesse employeur de fenaco, un guide méthodique a été créé à l'intention des sociétés-filles, qui pourront l'utiliser à l'avenir pour formuler ou préciser leur propre promesse employeur. Le point « promesse employeur » ou « longueur d'avance collaborateurs » fera désormais partie intégrante de la stratégie globale des UAS/UP/LANDI.



La promesse employeur en quatre dimensions

Révision des modèles de (temps de) travail

Les exigences des collaborateurs et collaboratrices concernant le temps de travail et les modèles de travail sont en pleine évolution. C'est pourquoi nous révisons actuellement nos dispositions dans les domaines suivants :

- Congé de maternité et adoption
- Achat de vacances
- Réglementation flexible des pauses
- Temps de travail annuel
- Organisation du temps de travail en équipe

Mesures visant à réduire le taux de rotation du personnel

Afin de réduire le taux de rotation, nous observons et évaluons systématiquement l'évolution des embauches (départ dans un délai de trois à douze mois) ainsi que les motifs de départ et en déduisons des mesures. Récemment, le taux de rotation a diminué. En particulier, l'analyse des motifs de départ dans le cadre d'entretiens individuels de départ a permis de tirer des conclusions précieuses.

Sondage auprès du personnel

Au cours de l'année sous revue, fenaco société coopérative a réalisé pour la première fois un sondage national auprès de ses collaborateurs. Le taux de réponse s'élève à 66% (3100 réponses), ce qui est un résultat réjouissant. Résultat : par rapport à d'autres entreprises suisses, l'engagement et l'implication sont supérieurs à la moyenne dans nos rangs. fenaco est perçue comme un employeur attrayant. Nous avons encore du potentiel quand il s'agit d'impliquer les collaborateurs et collaboratrices dans diverses questions. La jeune génération, en particulier, souhaite être davantage prise en considération et entendue. Des mesures doivent être mises en place dans le domaine de la promotion de la santé, fenaco et les UAS/UP/LANDI impliquées utilisent maintenant les résultats du sondage pour se développer de manière ciblée là où il existe du potentiel.

Promotion des talents

Première édition du programme de promotion des talents, qui s'adresse aux personnes ambitieuses encore indécises sur la prochaine étape de leur carrière : à l'issue de 18 mois, neuf collaboratrices et collaborateurs polyvalents et talentueux ont achevé le programme avec succès. Actuellement, 13 nouveaux participants et participantes issus de différents domaines de l'entreprise suivent ce programme. Dans le cadre de leur « Tour de fenaco », ils découvrent différentes unités d'activité et de prestations de fenaco. L'objectif du programme est atteint lorsque les participants et participantes ont pu se créer des perspectives et poursuivre leur carrière au sein de fenaco.

Planification de la relève

A travers la planification de la relève, nous exploitons le potentiel du marché du travail interne. Dans ce contexte, une bourse d'emploi numérique met en relation des personnes sélectionnées issues de la relève et des fonctions cibles. Via l'application correspondante, la relève disponible peut consulter les postes vacants à moyen terme au sein du groupe fenaco-LANDI. Les HR Business Partners sont chargés de trouver les personnes et les postes qui correspondent (matching) en concertation avec les supérieurs hiérarchiques. Grâce à des mesures de formation continue ciblées, nous préparons systématiquement les collaborateurs et collaboratrices à leur fonction cible sur une période de quelques mois à quelques années après le matching.

Gestion de la santé en entreprise (GSE)

Au cours de l'année sous revue, quatre cours pilotes ont été organisés pour les cadres sur les thèmes de la gestion de la santé, la protection de la santé et la sécurité au travail. Le déploiement est prévu en 2025. Un autre projet pilote était consacré à la gestion systématique des absences et des cas, basée sur des données, et sera également lancé à grande échelle en 2025. Enfin, un modèle approfondi de gestion de la santé en entreprise est en cours d'élaboration.

Company Challenge durant l'apprentissage

Chaque année, le Company Challenge vise à sensibiliser nos apprentis et apprenties à notre stratégie de durabilité. C'est aussi l'occasion pour nos jeunes d'élaborer des mesures concrètes qui rendront leur UAS/UP ou LANDI encore plus durable et respectueuse du climat. Les meilleures idées sont récompensées. 108 apprentis et apprenties ont ainsi participé et travaillé sur 36 projets de durabilité.

Rapport national sur la formation professionnelle

fenaco s'engage en faveur du système de formation dual. Afin de développer notre formation professionnelle de manière ciblée, il existe désormais un rapport national relevant neuf chiffres clés sur le déroulement d'un apprentissage (par ex. nombre de places d'apprentissage occupées, nombre de diplômés de fin d'apprentissage, taux de personnes poursuivant l'activité).



Sol et alimentation

Notre ambition

Nous encourageons le développement de l'agriculture et nous nous engageons pour un paysage cultivé, la diversité des espèces et la sécurité alimentaire.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Conseil aux agricultrices et agriculteurs, encadrement sur place
- Production ménageant les ressources
- Compétence dans des domaines spécialisés et dans la formation
- Labels de qualité certifiés
- Coopération internationale avec des partenaires choisis
- Engagement contre le gaspillage alimentaire
- Garantie et amélioration du bien-être animal/des modes de garde

Importance

Les ressources de notre planète sont limitées. Or elles sont exploitées par une population mondiale en constante augmentation, qui dépend d'un environnement intact et de denrées alimentaires suffisantes – un défi d'autant plus grand au regard des changements climatiques observés. Ainsi, ce qui fonctionne aujourd'hui dans l'agriculture productrice deviendra peut-être caduque demain. Assurer aux consommatrices et aux consommateurs suisses un approvisionnement en produits sains et de qualité requiert donc un engagement large et multidimensionnel. A cet effet, il s'agit par exemple de sélectionner des plantes adaptées aux conditions locales, de développer pour elles des méthodes alternatives de protection ainsi que d'assurer la formation et le perfectionnement des agricultrices et des agriculteurs. Il est aussi important de favoriser l'efficacité des ressources et de protéger la biodiversité. C'est précisément là que fenaco société coopérative intervient avec ses investissements dans la recherche et la technologie ainsi que ses prestations de conseil. Enfin, il est également important de prévenir le gaspillage alimentaire, en veillant à ce que les aliments produits soient utilisés aux fins prévues.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU (ODD)
10	Réduction du gaspillage alimentaire	Mesures de réduction et intégration de fenaco dans le système de collecte national	2025		12
11	Rôle de leader dans la protection alternative des plantes	Augmentation des surfaces chaque année	2025		6 12 14 15

Reporting

Gaspillage alimentaire

	2024	2023	2022
Total des dons alimentaires (à Table Suisse et à Table couvre-toi)	371.15 t	466.96 t	507.88 t
dont issus de l'Industrie alimentaire	339.72 t	423.96 t	452.72 t
dont issus du Commerce de détail	31.43 t	43.00 t	55.16 t
Total des ventes à prix fortement réduit (aux Epiceries Caritas et à Too Good To Go)	289.19 t	194.36 t	192.94 t
dont issus de l'Industrie alimentaire	81.29 t	28.00 t	35.71 t
dont issus du Commerce de détail	207.90 t	166.36 t	157.23 t
Revalorisation de denrées alimentaires (production de haricots secs LANDI Seeland)	280.14 t	241.50 t	195.70 t

Explications

- Les denrées concernées par le gaspillage alimentaire sont celles qui ne présentent pas de risques aux plans sanitaire et nutritionnel, mais qui ne répondent pas aux exigences strictes de qualité des acheteurs ou des consommatrices et des consommateurs.
- La notion de « food upcycling » désigne la revalorisation de défauts de production ou de sous-produits propres à la consommation issus de l'industrie alimentaire en denrées de qualité.
- fenaco observe la valorisation en cascade selon le principe de l'« assiette – auge – réservoir ». En effet, il s'agit en priorité d'éviter et de réduire les pertes alimentaires dans ses propres processus de fabrication et de logistique. Dans la mesure du possible, les denrées comestibles sont données. Sinon, les aliments appropriés sont transformés en aliments pour animaux. La valorisation en biogaz n'intervient qu'en dernier lieu.

Réduire de moitié les pertes alimentaires d'ici 2030 par rapport à 2017

Par sa stratégie de durabilité, fenaco société coopérative marque clairement son engagement en faveur d'une production alimentaire respectueuse des ressources et tournée vers l'avenir. Nous poursuivons l'objectif ambitieux de réduire les pertes alimentaires évitables de 50% d'ici 2030 par rapport à 2017. A cet effet, nous avons aussi rejoint l'initiative intersectorielle de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) visant à réduire les pertes alimentaires.

Après avoir mis en place des méthodes standardisées de collecte de données et de reporting, nous en sommes maintenant à la phase de mise en œuvre des mesures. Au niveau de la production, Inoverde est parvenue à réduire les pertes en exploitant toutes les possibilités des normes de qualité, en optimisant les emballages et en empruntant de nouveaux canaux de distribution. Chez RAMSEIER Suisse, les nouveaux processus rework et la réduction des pertes au remplissage ont produit un effet positif. Au niveau de la consommation, Volg rencontre du succès en sensibilisant ses collaborateurs et collaboratrices dans trois domaines thématiques : effectuer des commandes correctes, réagir suffisamment tôt et recycler au mieux.

Méthodes alternatives de protection des plantes

Méthode	Champ d'application	Surfaces cultivées en hectares			
		Total Suisse Selon le rapport agricole OFS 2024	2024	2023	2022
1. Idée, recherche, maturité du concept					
Sencrop – des stations météo de précision placées dans le champ livrent des prévisions locales	Toutes cultures		200 unités	120 unités	–
2. Phase pilote, test pratique, essais à petite échelle, extension à plus grande échelle					
Xpower – lutte contre les adventices par courant électrique	Arboriculture fruitière et viticulture		32	58	40
rh3S – cartographie des sols sans contact par spectrométrie gamma	Surface agricole utile totale	1 042 030	100	70	30
Trapview – surveillance des ravageurs par caméra	Arboriculture fruitière, viticulture et culture maraîchère	30 455	60	60	40
3. Investissement, intégration dans l'activité, déploiement					
Lutte contre la pyrale du maïs à l'aide d'hyménoptères (<i>trichogramma brassicae</i>)	Maïs	62 794	9 057	9 280	9 967
dont avec drone			3 218	3 380	3 903
Culture de colza avec des semis sous couvert pour repousser naturellement les adventices	Colza HOLL Hybride/normal	25 339	900	1 526	1 033
Osimpro – pollinisation dans l'arboriculture au moment opportun grâce à l'utilisation d'abeilles maçonnes et de nichoirs ad hoc (nombre de ruchers vendus avec population de départ)	Arboriculture fruitière	6 086	env. 262 (783 unités)	env. 256 (768 unités)	env. 262 (786 unités)
ThermoSem – traitement des semences par procédés thermiques	Blé	77 755	6 800	5 500	4 761
Ecorobotix – traitement ciblé par plante	Prairies et grandes cultures	1 001 858	3 400	3 200	2 300
Nombre total d'hectares			20 611	20 057	18 823
Lutte contre la pyrale de la farine lors de l'entreposage des aliments fourragers par des guêpes parasitoïdes (<i>habrobracon hebetor</i>) (1 unité = 40 <i>habrobracon hebetor</i>)	Aliments fourragers		23 730 unités	26 809 unités	24 111 unités
Lutte contre la pyrale de la farine à l'aide d'hyménoptères (<i>trichogramma evanescens</i>) dans le stockage d'aliments fourragers (1 unité = 1 carte = 2000 <i>trichogramma evanescens</i>)	Aliments fourragers		54 235 unités	54 235 unités	42 594 unités

Explications

- La quantité de produits phytosanitaires utilisée est telle qu'il n'est pas possible de déterminer objectivement l'impact effectif sur l'environnement et leur nocivité réelle. C'est pourquoi les objectifs fixés visent à recenser et à augmenter les surfaces cultivées avec des méthodes alternatives (p. ex. semis sous couvert, multicoptères, drones, auxiliaires, lutte biologique contre les ravageurs).
- Ils concernent l'agriculture professionnelle (commerce Agro LANDI). Par conséquent, seules les surfaces destinées à l'agriculture productrice sont prises en compte dans le recensement.
- Correspond en partie à la norme GRI 304-2.

Les programmes de secteur et de label prennent le relais de « Vergers Vivants »

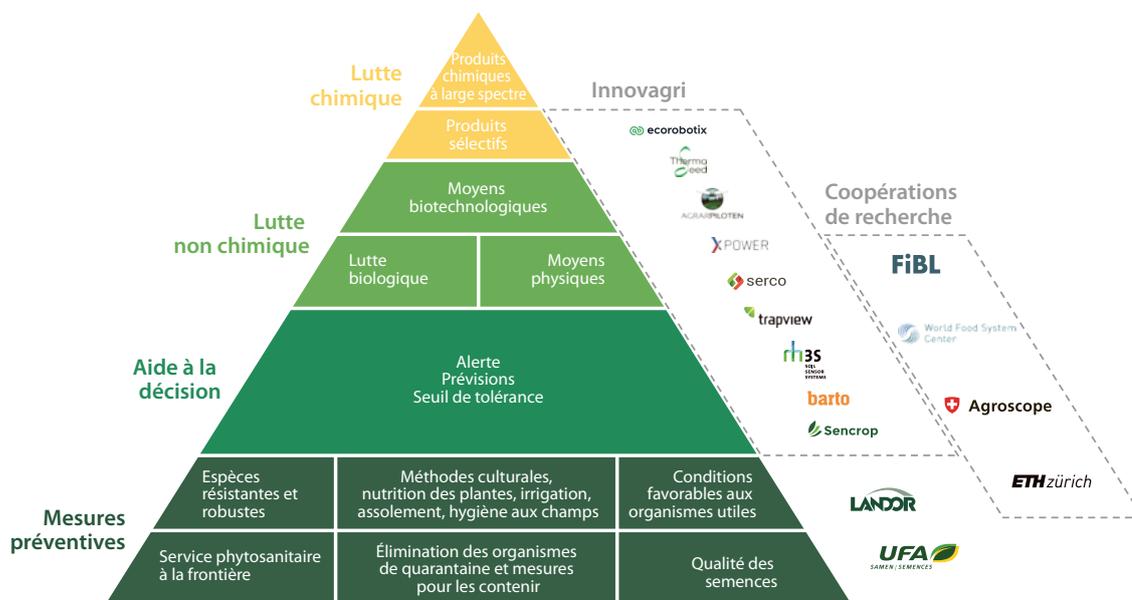
En 2020, Inoverde a lancé l'initiative « Vergers Vivants » avec pour objectif d'encourager une arboriculture fruitière d'une grande valeur écologique en Suisse. Les productrices et producteurs participants mettent en œuvre différentes mesures de durabilité dans leurs vergers et sont rémunérés pour cet effort supplémentaire. En 2023, Fruit-Union Suisse et Swisscofel ont introduit une solution sectorielle pour les fruits à pépins : Durabilité des fruits (DuF). Aujourd'hui, plus de 95% des surfaces de fruits à pépins d'Inoverde sont gérées suivant les directives DuF, et plus de 60% répondent en outre aux exigences du label IP-Suisse. D'ici 2025, la DuF sera étendue aux cerises et pruneaux. Inoverde a donc décidé de mettre fin au programme « Vergers Vivants ». Les mesures seront mises en œuvre dans le cadre des nouveaux programmes.

Conseil dans la culture biologique de céréales, oléagineux et aliments fourragers

fenaco soutient les agricultrices et les agriculteurs dans le développement économique de leurs entreprises indépendamment de leur mode de production. Depuis 2023, les chefs de projet bio (PM Bio) œuvrent au sein du groupe fenaco-LANDI. Agissant en tant qu'ambassadeurs, ils promeuvent l'agriculture biologique spécifiquement dans la culture des céréales, des oléagineux et des fourrages. Par ailleurs, ils coordonnent les activités au sein du gFL et renforcent les compétences des collaborateurs et collaboratrices des centres de compétence agricole au sein des LANDI. Ils font aussi office de trait d'union entre les producteurs et productrices, les écoles, les instituts de recherche et d'autres organisations. Les PM Bio ouvrent de nouveaux marchés – y compris des marchés de niche – afin de permettre aux entreprises agricoles en reconversion d'adapter de manière idéale la planification des cultures à leur entreprise.

Modèle de protection des plantes d'AGROLINE

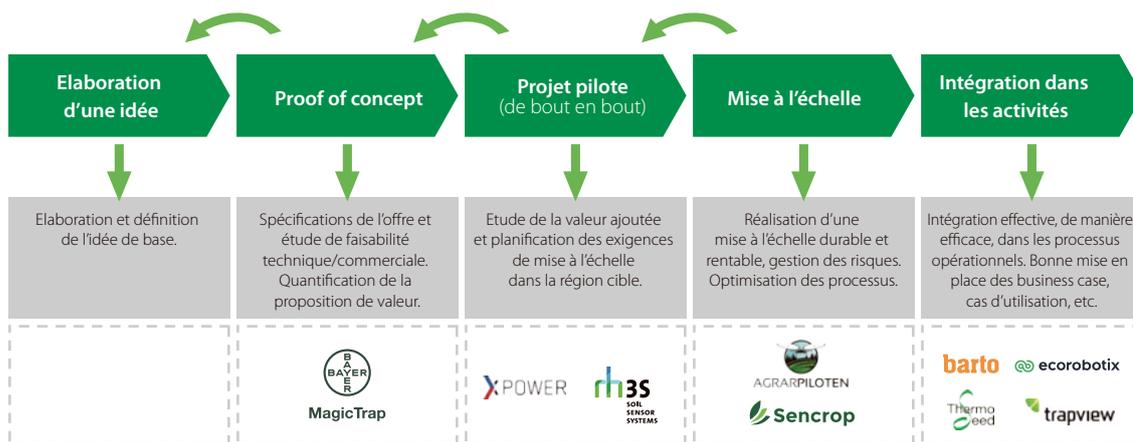
AGROLINE est le pôle de compétence de fenaco société coopérative pour la protection des plantes. Le modèle de protection (cf. graphique) d'AGROLINE se base sur une approche intégrée, privilégiant des mesures préventives. Dans cette optique, des outils d'aide à la décision accompagnent les agricultrices et les agriculteurs pour prendre les bonnes mesures en temps opportun ; il s'agit essentiellement de moyens de lutte non chimiques. Les produits chimiques ne sont utilisés que lorsque le cumul de toutes les autres méthodes ne suffit pas à protéger efficacement les cultures contre les maladies et les ravageurs.



Modèle intégré de protection des plantes d'AGROLINE

Plateforme technologique Innovagri

fenaco société coopérative souhaite introduire le plus rapidement possible des méthodes d'avenir pour la protection durable des plantes auprès des agricultrices et agriculteurs suisses. C'est précisément l'objectif de la plateforme technologique Innovagri, qu'AGROLINE exploite depuis 2021 en collaboration avec les LANDI. L'acquisition de machines et d'équipements innovants, ainsi que d'instruments digitaux, est généralement trop risquée ou trop coûteuse pour les entreprises agricoles à elles seules. Pour cette raison, dans le cadre de sa mission coopérative, le groupe fenaco-LANDI met à disposition les ressources nécessaires pour évaluer différentes méthodes, tester leur viabilité et en assurer l'accès à un grand nombre d'entreprises agricoles. Dans le processus d'innovation sont définies les étapes et les responsabilités concernées (cf. graphique).



Processus d'innovation de la plateforme Innovagri

Sencrop

Grâce à des stations météorologiques de précision, Sencrop fournit des données météorologiques directement depuis la parcelle et les relie à des modèles de prévision. Les agricultrices et agriculteurs disposent ainsi d'une base de décision encore plus précise pour la gestion ciblée de leurs cultures.

Capteur au sol rh3S

L'appareil du fabricant rh3S mesure les propriétés du sol telles que la composition ou la quantité de nutriments. En parcourant le champ, il établit des cartes précises du sol, permettant une modulation intra-parcellaire de la fertilisation. L'efficacité des éléments nutritifs employés est augmentée.

MagicTrap

Piège numérique jaune pour le colza, le MagicTrap est équipé d'un appareil photo haute résolution qui photographie le contenu du récipient à intervalles réguliers. Les photos sont ensuite envoyées via le réseau mobile et automatiquement évaluées. Les résultats sont alors disponibles sur smartphone depuis l'application MagicScout.

XPower

La technologie XPower est employée en arboriculture fruitière. Elle vise à détruire les adventices jusqu'aux racines à l'aide d'un courant électrique. La charge électrique est transmise au tissu végétal de l'adventice par le biais d'électrodes.

Ecorobotix

ARA est un pulvérisateur intelligent développé par Ecorobotix, qui permet l'application ultra-ciblée de produits phytosanitaires. Des tests de lutte contre les rumex et dans les prairies et les cultures arables ont montré qu'ARA permet de réduire la quantité de produits phytosanitaires utilisés d'environ 90% en moyenne.

Trapview

Visant à surveiller l'impact des ravageurs, Trapview permet de recourir à une utilisation ciblée des produits cités et ce, en temps opportun. Grâce à la reconnaissance numérique des ravageurs, l'utilisation de produits phytosanitaires est réduite.

ThermoSem

Sous la marque «ThermoSem», Semences UFA exploite une installation pour le traitement écologique des semences de céréales à Lyssach (BE). En 2024, plus de 1260 tonnes de semences sont déjà passées par cette technologie primée, qui utilise exclusivement la vapeur pour traiter les maladies transmises par les semences.

Pilotes de drones

Suite à la reprise d'Agrarpiloten GmbH, le portefeuille de services de la plateforme d'innovation Innovagri s'est étoffé. Les «pilotes agricoles» répandent des hyménoptères parasitoïdes à l'aide de drones spéciaux pour lutter contre la pyrale du maïs. Cette technologie permet aussi d'autres applications de produits de protection des plantes ainsi que des sous-semis et des sursemis.

Lutte contre les adventices à l'aide de drones et de robots agricoles

Dans un projet InnoSuisse mené en collaboration avec Agroscope, la haute école spécialisée OST ainsi que Sunrise/UPC et Huawei, nous nous intéressons au rumex pour étudier comment lutter efficacement contre les adventices avec des méthodes alternatives de protection à l'aide de drones et de robots agricoles, et ce même dans des terrains vallonnés.



Energie et climat

Notre ambition

Nous utilisons l'énergie et la mobilité avec efficacité, nous réduisons les émissions de CO₂ et promovons l'usage et la généralisation des énergies renouvelables.

Pour ce faire, nos champs d'action sont les suivants :

- Utilisation d'énergies renouvelables dans l'agriculture et dans les processus
- Mesures d'efficacité énergétique et réduction des émissions de CO₂
- Evaluation des investissements en tenant compte des coûts en énergie et de la durée de vie complète des installations
- Style de conduite économique/écologique poids-lourds (Eco-Drive)
- Maintien d'une part de transport par rail et entretien des propres infrastructures ferroviaires
- Optimisation des transports en planifiant les tournées et au moyen de technologies de pointe pour les véhicules

Importance

Les effets des émissions de CO₂ sur le climat sont connus depuis longtemps. Les changements climatiques à long terme (réchauffement, disparition des glaciers, régime hydrique, déplacement des régions de production appropriées pour les plantes cultivées...) et les événements météorologiques à court terme (températures moyennes élevées, déficit hydrique local, intempéries extrêmes...) ont un impact direct sur l'ensemble des activités agricoles.

Objectifs

N°	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Objectifs de dév. durable ONU
12	Augmentation de l'efficacité énergétique	+ 18% Confédération + 24% en interne	2024		ODD 7 ODD 13
13	Réduction des émissions de CO ₂	-2% par an au niveau de la Confédération sur les combustibles fossiles	2024		ODD 7 ODD 13
14	Augmentation de la part de production autonome d'électricité PV dans la consommation totale d'électricité	18 000 MWh 10%	2025		ODD 7

Reporting

Consommation d'énergie

Consommation d'énergie par source

Domaine d'activité	2024 (227 sites)		2023 (228 sites)		2022 (228 sites)	
Electricité	168 172	MWh	169 363	MWh	172 644	MWh
Mazout	2 414 414	l	2 530 142	l	3 166 223	l
Gaz naturel	100 984	MWh	101 715	MWh	92 030	MWh
Approvisionnement en chaleur à distance	27 725	MWh	26 438	MWh	27 148	MWh
Fourniture de chaleur à distance à des tiers	19 652	MWh	19 041	MWh	20 344	MWh
Butane	0	MWh	0	MWh	0	MWh
Gaz propane	472	MWh	373	MWh	933	MWh
Pellets de bois	931 482	kg	858 496	kg	898 198	kg
Biogaz (production, consommation propre et gaz d'épuration)	4 206	MWh	3 679	MWh	1 991	MWh
Energie solaire PV injectée dans Swissgrid	4 274	MWh	4 606	MWh	5 132	MWh
Essence	686 355	l	612 633	l	473 381	l
Diesel	11 761 765	l	11 617 037	l	11 973 968	l

Consommation d'énergie par source

	2024 (227 sites)		2023 (228 sites)		2022 (228 Sites)	
Combustibles fossiles	133 670	MWh	124 712	MWh	122 222	MWh
Carburants fossiles	122 141	MWh	120 060	MWh	117 180	MWh
Electricité	168 172	MWh	169 363	MWh	172 644	MWh
Energies renouvelables	14 166	MWh	12 693	MWh	10 760	MWh
Consommation totale d'énergie	438 149	MWh	426 827	MWh	422 807	MWh
Consommation totale d'énergie/ produit net des ventes et des prestations (MWh/CHF 1 Mio)	62.00		56.74		52.44	

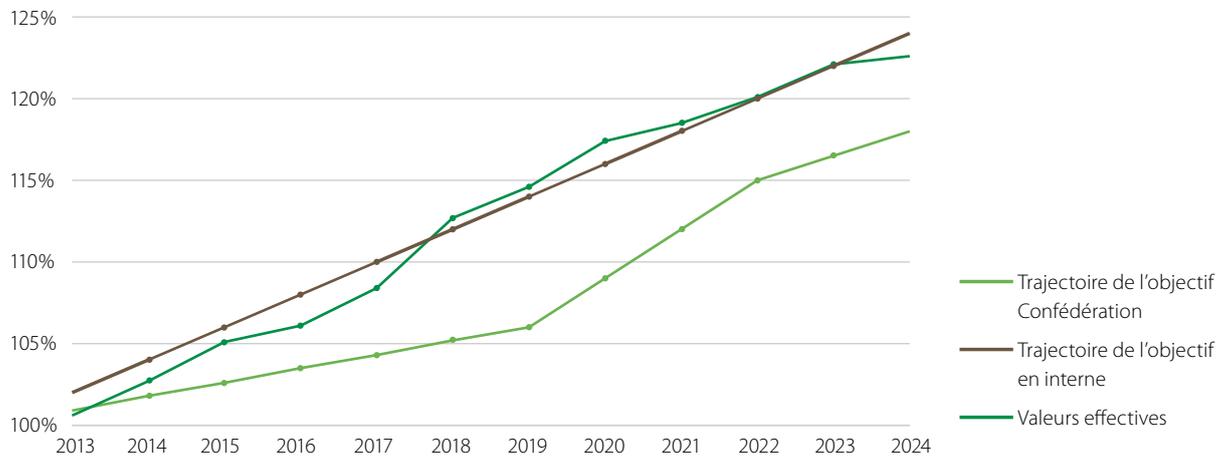
Explications

- Depuis 2013, tous les sites font l'objet de relevés centralisés dans l'outil de monitoring de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). La saisie des données obéit aux prescriptions de l'AEnEC.
- Pour des raisons d'ordre technique et systémique, les données concernant l'année sous revue ne sont publiées par l'AEnEC qu'à compter du mois de mai de l'année suivante. Les données publiées ici reflètent la situation à la clôture de la rédaction. Il peut s'ensuivre des écarts non significatifs en comparaison avec le Rapport de durabilité de l'année précédente.
- La quantité de carburant diesel pour les poids lourds et les véhicules utilitaires légers correspond à la consommation réelle effective. Les quantités des carburants diesel et essence pour les véhicules d'entreprise ont été estimées sur la base du nombre de véhicules et des données fournies par les fabricants selon la liste des véhicules écologiques établie par le Club automobile suisse, avec une majoration de 20%. Il est ainsi tenu compte de l'écart usuel par rapport aux données du fabricant ainsi que du mode de conduite individuel.
- Correspond à GRI 302-4.

Efficiency énergétique

Domaine des mesures d'économie d'énergie	2024 (227 sites)		2023 (228 sites)		2022 (228 sites)	
Eclairage	255	MWh	250	MWh	309	MWh
Air comprimé	51	MWh	6	MWh	9	MWh
Enveloppe de bâtiment et fenêtres	0	MWh	1	MWh	32	MWh
Chauffage et chauffage des locaux	39	MWh	1	MWh	257	MWh
Informatique et appareils électroniques	210	MWh	4	MWh	36	MWh
Aération et froid pour la climatisation	2	MWh	9	MWh	65	MWh
Processus de froid	1	MWh	0	MWh	189	MWh
Processus de chaleur	184	MWh	0	MWh	18	MWh
Production d'électricité et PV pour la consommation propre	1 560	MWh	499	MWh	1 449	MWh
Substitution des combustibles	98	MWh	23	MWh	87	MWh
Transport et mobilité	261	MWh	39	MWh	2 956	MWh
Eau chaude	0	MWh	0	MWh	50	MWh
Entraînements et moteurs	52	MWh	16	MWh	21	MWh
Mesures concernant les produits et les processus	5	MWh	1	MWh	658	MWh
Economies totales d'énergie	2 719	MWh	847	MWh	6 137	MWh
Economies réalisées en pourcentage de la CGE	0.62	%	0.20	%	1.45	%
Correspond à la consommation annuelle de _ habitants	340		106		767	
Efficacité énergétique selon l'AEnEC	122.6	%	122.1	%	120.1	%

Evolution de la trajectoire de l'objectif d'efficacité énergétique 2013-2024



Explications

- L'efficacité énergétique se calcule en additionnant les effets des nouvelles mesures mises en œuvre pour économiser l'énergie sur tous les sites au cours de l'année sous revue. Les mesures mises en place les années précédentes continuent à déployer leurs effets.
- En visant une augmentation de 24% de son efficacité énergétique interne de 2013 à 2024, fenaco s'est fixée un objectif plus ambitieux que celui figurant dans la convention d'objectifs volontaire conclue avec la Confédération (+18%).
- Valeur comparative relative Electricité : 8 MWh correspondent à la consommation d'électricité annuelle d'un habitant en Suisse (source : Banque mondiale 2011).
- Correspond aux GRI 302-1, GRI 302-3 et GRI 302-4.

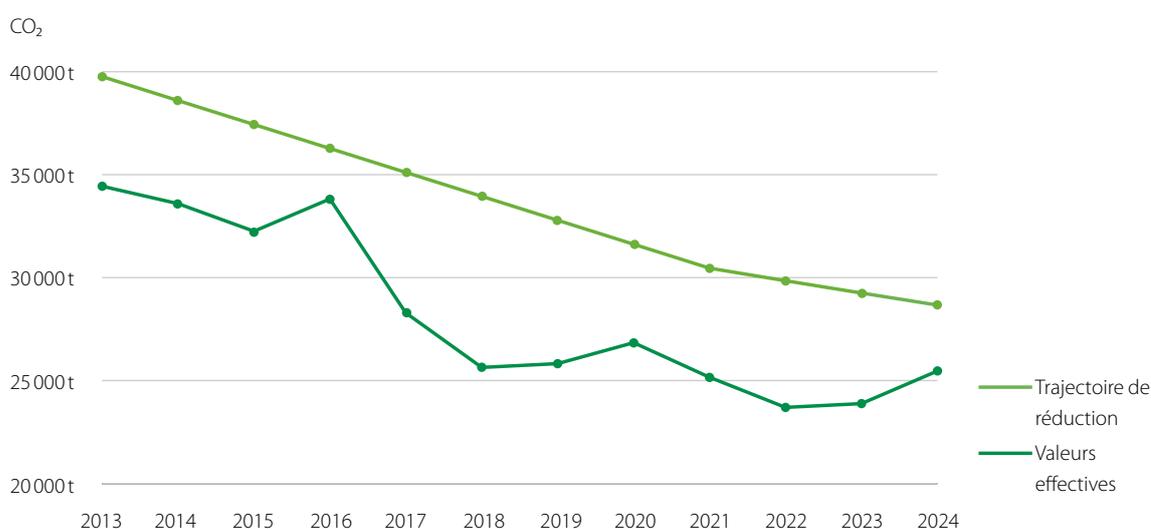
Emissions de CO₂

	2024 (227 sites)	2023 (228 sites)	2022 (228 sites)
Combustibles CO ₂	27 408 t	25 535 t	25 309 t
dont part avec remboursement de la taxe sur le CO ₂ par la Confédération (objectif fixé par la Confédération) – voir graphique ci-dessous	25 468 t (82 sites)	23 629 t (82 sites)	23 451 t (83 sites)
dont part sans remboursement de la taxe sur le CO ₂ par la Confédération (réduction volontaire)	1 941 t (145 sites)	1 906 t (146 sites)	1 858 t (145 sites)
Combustibles CO ₂	32 368 t	31 804 t	31 253 t
Total des émissions de CO₂	59 776 t	57 338 t	56 563 t
Total des émissions de CO ₂ /produit net des ventes et des prestations (t/CHF 1 Mio)	8.5	7.6	7.0

Explications

- Le relevé des données est effectué pour tous les sites, qu'ils soient ou non exemptés de la taxe sur le CO₂, selon l'outil de monitoring de l'AEnEC.
- Sont saisies les émissions de CO₂ directes dans les catégories des combustibles fossiles et des carburants fossiles pour les entreprises suisses dont fenaco détient une participation d'au moins 50% ou plus. Les autres gaz à effet de serre jouent un rôle négligeable dans les limites du système de fenaco et ne sont donc pas recensés.
- Correspond aux GRI 305-1 et GRI 305-4.

Réduction des émissions de CO₂ : trajectoire de l'objectif avec objectif fédéral pour les combustibles



Evolution de la trajectoire de l'objectif de réduction du CO₂ pour les combustibles 2013-2021 (83 sites)

Explications

- La trajectoire de réduction pour les combustibles s'applique uniquement aux 83 sites qui sont exemptés de la taxe sur le CO₂. Ils sont responsables de 90% des émissions de CO₂ provenant des combustibles. La trajectoire de réduction illustre les émissions de CO₂ absolues provenant des combustibles.
- Valeur comparative relative CO₂ : 1 tonne d'émissions de CO₂ équivaut à la consommation de 378 litres de mazout (facteur de conversion fourni par l'OFEV).
- Correspond à GRI 305-5.

Réduction des émissions de CO₂ : efficacité des mesures

Domaine de réduction des émissions de CO ₂	2024 (227 sites)		2023 (228 sites)		2022 (228 sites)	
Mazout extra-léger (HEL)	105	t	0	t	37	t
Gaz naturel (combustible)	0	t	7	t	75	t
Butane	0	t	0	t	0	t
Essence (carburant)	0	t	0	t	0	t
Diesel (carburant)	2	t	0	t	899	t
Chaleur à distance (approvisionnement)	0	t	0	t	81	t
Chaleur à distance (fourniture)	0	t	0	t	0	t
Biogaz (approvisionnement certifié)	3	t	12	t	11	t
Total de la réduction des émissions de CO₂	110	t	20	t	1 103	t
Part de la réduction des émissions de CO₂ dans le total des émissions	0.18	%	0.03	%	1.95	%

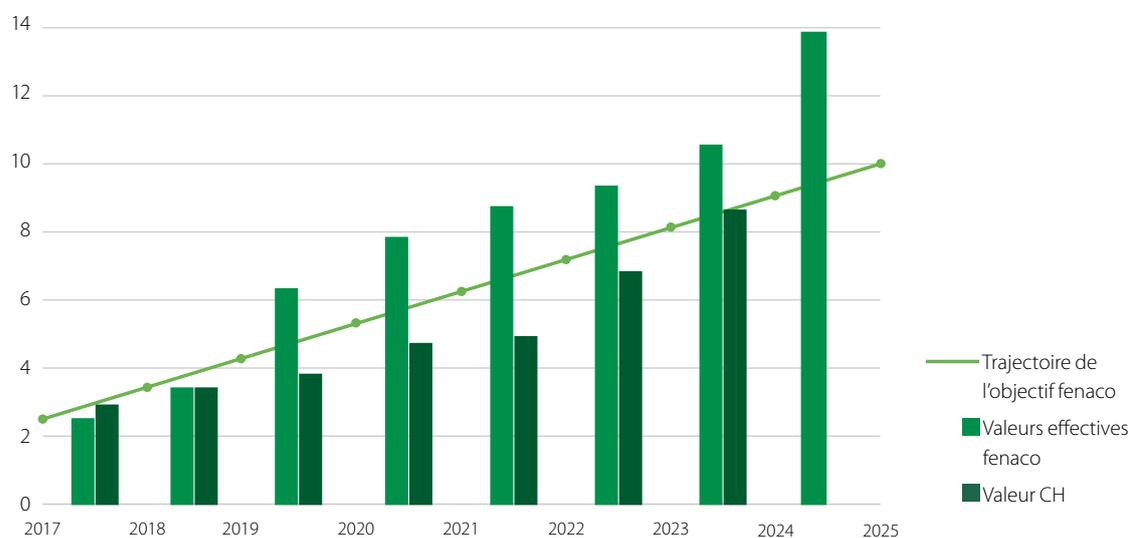
Explications

- L'effet de réduction total se calcule en additionnant les effets des nouvelles mesures mises en œuvre sur tous les sites au cours de l'année sous revue. Les mesures mises en place les années précédentes continuent à déployer leurs effets.
- Les valeurs positives indiquent une diminution des émissions grâce aux mesures de réduction de la consommation. Les valeurs négatives indiquent une augmentation des émissions (p.ex. émissions supplémentaires du chauffage à distance substituant le gaz naturel).

Courant photovoltaïque

	2024		2023		2022	
Nombre d'installations	114		86		77	
Surface	138 202	m ²	103 472	m ²	95 960	m ²
Puissance	23 633	kWp	17 694	kWp	15 885	kWp
Rendement par an	23 255	MWh	17 796	MWh	16 075	MWh
Part PV par rapport à la consommation totale chez fenaco	13.8	%	10.5	%	9.3	%
Part PV par rapport à la consommation totale en Suisse	n.d.	%	8.6	%	6.8	%

Part en % du photovoltaïque



Evolution de la trajectoire de l'objectif de la part du courant photovoltaïque par rapport à la consommation totale d'électricité 2017-2025

Explications

- A la clôture de la rédaction, aucune donnée n'était encore disponible sur la part du photovoltaïque par rapport à la consommation d'électricité totale en Suisse pour 2024.
- Les rendements par an s'appuient sur les rendements généraux (kWp/m²) selon les bases de calcul d'AGROLA.
- La part d'autoconsommation est définie par la part de courant photovoltaïque autoproduit par rapport à la consommation d'électricité totale de fenaco (prise en compte de la réinjection des surplus comprise).
- fenaco met à disposition chaque année un certain montant pour investir dans la pose d'installations photovoltaïques sur ses bâtiments, ce qui conduit à une augmentation systématique du nombre d'installations.

Provenance et qualité des produits électriques

Domaine de réduction des émissions de CO ₂	2024	2023	2022
Budget (énergie nucléaire CH)	48.8%	38.3%	36.3%
Renouvelable Europe (100% énergie hydraulique UE)	16.3%	14.4%	17.7%
Renouvelable Suisse (100% énergie hydraulique CH ou 100% énergie solaire CH)	34.9%	47.4%	48.9%

Explications

- Durant l'année sous revue, trois nouveaux produits d'électricité ont été lancés : Budget, Renouvelable Suisse et Renouvelable Europe. Ils correspondent aux anciens produits comme suit : Budget = Electricité Eco ; Renouvelable Suisse = Electricité Plus + Electricité Star + Electricité Sun ; Renouvelable Europe = Electricité Industry
- Le passage de Renouvelable Suisse à Budget et Renouvelable Europe s'explique par les changements suivants : Inoverde et différentes LANDI sont passées d'Electricité Plus à Budget en raison de l'importante augmentation des coûts. Le Service des immeubles Suisse orientale a adapté le mix électrique. Par ailleurs, certains passages d'un produit à l'autre peuvent s'expliquer par des consommations supérieures ou inférieures sur différents sites par rapport à 2023.
- Via AGROLA, fenaco couvre la totalité des besoins en électricité de toutes les UAS/UP (consommation annuelle de plus de 100 MWh) en s'approvisionnant de manière centralisée sur le marché libre et en utilisant l'électricité produite par ses propres installations photovoltaïques. Chaque année, les UAS/UP peuvent librement choisir auprès de fenaco le produit électrique qu'elles souhaitent.
- Les valeurs mesurées inférieures à 100 MW/h de consommation annuelle ne sont pas recensées.
- Correspond à GRI 302-1.

Mobilité professionnelle

Trajets en train

	2024	2023	2022
Nombre de tickets et d'abonnements	7 658	8 711	6 820
Nombre de kilomètres pour le transport de personnes	1 437 070 km	1 627 480 km	1 339 660 km
Quantité de CO ₂ économisée par rapport au transport par la route	158.0t	177.6t	146.7t

Explication

- En raison de nouvelles bases de calcul pour l'année sous revue, les années précédentes ont été adaptées avec effet rétroactif.

Voitures (nouveaux véhicules)

	2024	2023	2022
Part de l'essence	5.6%	17.0%	18.9%
Part du diesel	51.2%	40.4%	50.0%
Part des motorisations mixtes	26.4%	21.1%	12.1%
Part des hybrides plug-in	3.2%	10.5%	9.1%
Part des motorisations électriques seules	13.6%	11.1%	9.9%
Part totale des nouveaux véhicules à moteur conventionnel	56.8%	57.3%	68.9%
Part totale des nouveaux véhicules à moteurs alternatifs	43.2%	42.7%	31.1%

Explication

- Le règlement relatif à l'achat de véhicules particuliers de fenaco encourage l'achat de véhicules équipés de technologies de motorisation alternatives en faisant dépendre le montant de l'investissement du mode de propulsion.

PowerUp: un réseau de recharge électrique pour la Suisse

La Poste Suisse et fenaco société coopérative réalisent ensemble un réseau de recharge rapide pour véhicules électriques dans toute la Suisse sous «PowerUp», une joint-venture à 50/50. D'ici 2030, le réseau devrait comprendre 300 sites avec un total de 1500 points de charge. Les bornes concernées se trouveront notamment auprès des filiales de la poste, des stations-services AGROLA et des magasins LANDI. Recharger sa voiture électrique chez PowerUp, c'est s'approvisionner en électricité 100% renouvelable produite en Suisse.

«Prêts pour l'avenir» s'achève sur 10 ans de succès

Le programme de fenaco dédié à l'efficacité énergétique «Prêts pour l'avenir», prévu sur une période de dix ans, est arrivé à échéance. L'initiative fut un succès avec de nombreuses mesures qui ont pu être intégrées dans l'organisation des processus existants. Par exemple, la structure décentralisée et le programme de cours axés sur la pratique ont donné aux participantes et participants tous les outils utiles pour s'investir dans ce domaine. Près de 1000 personnes ont appris comment économiser de l'énergie tout en préservant l'environnement en appliquant les bonnes mesures. L'outil LEK de fenaco, qui établit les coûts de l'énergie sur la durée de vie d'une installation, permet de prendre des décisions éclairées en termes d'investissement. Il indique notamment les acquisitions qui s'avèrent plus avantageuses qu'on ne l'imagine initialement. Comprenant aussi des conseils en énergie sur place, le programme a contribué à augmenter l'efficacité énergétique de 23%, à réduire les émissions de CO₂ dues aux combustibles de 24% et à diminuer les coûts énergétiques d'environ CHF 79 Mio au total au sein du groupe fenaco-LANDI entre 2014 et 2024.

Flotte de véhicules: place à l'électrique

Ces prochaines années, la flotte de véhicules de l'entreprise de transport et de logistique TRAVECO ainsi que d'autres sociétés-filles passera à l'électrique. Pour ce faire, elles réaliseront sur différents sites une infrastructure de recharge performante et intelligente équipée d'installations photovoltaïques et de batteries de stockage.

Informations générales

fenaco société coopérative publie un rapport intégré de durabilité. Selon le groupe cible et le niveau d'information, différentes publications sont mises à disposition.

1. Rapport de gestion

Le Rapport de gestion présente les activités de fenaco société coopérative à un large public. Disponible sur papier et au format numérique, il contient toutes les informations relatives à la présentation des comptes, au résultat annuel consolidé et au rapport selon les directives Swiss GAAP RPC. Si fenaco, en tant que société coopérative, n'est pas tenue d'établir un rapport de durabilité, ce dernier fait partie intégrante du rapport de gestion.

2. Rapport de durabilité – principes, chiffres et faits

Le document « Rapport de durabilité – Principes, chiffres et faits » présente de manière détaillée les corrélations complexes existant dans le secteur de la durabilité et inclut un rapport chiffré très complet. Il s'appuie sur les normes GRI (Global Reporting Initiative) comme indiqué dans l'index GRI sous Statut. Le document s'adresse à des lecteurs experts et n'est publié que sous forme numérique (PDF à télécharger). Le reporting sur les différents thèmes prioritaires comprennent des indications sur les objectifs, des données standard GRI et des indicateurs de performance accompagnés d'explications ainsi que des données et des indications supplémentaires pertinentes pour fenaco société coopérative.

3. Site Internet de fenaco

Les principaux projets, activités et engagements dans le domaine de la durabilité sont approfondis et illustrés sur le site Internet de fenaco société coopérative pour toute personne intéressée.

Index du contenu GRI

Le rapport de fenaco société coopérative comprend les informations indiquées dans l'index du contenu GRI ci-dessous pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 en se référant aux normes GRI.

Index	Communication	Consultable dans le RD	Consultable dans le RG	Statut	Remarques
GRI 1	Fondements 2021				
GRI 2	Informations générales 2021				
2-1	Détails sur l'organisation	Page 23	Pages 51-53, 96-99	●	–
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Page 65	Pages 96-99	●	–
2-3	Période et fréquence du reporting, point de contact	Pages 65, 67	Page 114	●	–

Index	Communication	Consultable dans le RD	Consultable dans le RG	Statut	Remarques
2-4	Correction ou reformulation d'informations	Page 65	–	●	–
2-5	Vérification externe	Page 65	–	●	–
2-6	Activités, chaîne de valeur ajoutée et autres relations d'affaires	Pages 19-23, 27-31	Pages 8-39, 96-99	●	–
2-7	Employés	Pages 36-39	Pages 2,22,26	●	–
2-8	Collaboratrices et collaborateurs qui ne sont pas des employés	–	3	●	–
2-9	Structure et composition de la gouvernance	Pages 14-17	Pages 51-63	●	–
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	–	Page 58	●	–
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé*	–	Page 59	●	–
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Pages 10-17, 30-31	Pages 59, 63	●	–
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Pages 14-17	–	●	–
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Pages 14-17	–	●	–
2-15	Conflits d'intérêts	–	Pages 64-66	●	–
2-16	Communication des préoccupations majeures	Pages 27-29	Pages 64-66	●	–
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Page 15	–	●	–
2-18	Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	–	Pages 51-53	●	–
2-19	Politiques de rémunération	Pages 44-45	Page 67	●	–
2-20	Processus de détermination de la rémunération	Page 44-45	Page 67	●	–
2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	Page 44	–	◐	–
2-22	Déclaration sur la stratégie de durabilité	Pages 4,6,7	Pages 40-47	●	–
2-23	Déclaration d'engagement sur les fondements et les façons d'agir	Pages 6-7, 27-31	Pages 14-15, 42-45	●	–
2-24	Intégration des engagements politiques	Page 14	–	●	–
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	Pages 9-18, 19, 24, 27, 32, 36, 47, 55	Pages 51, 64-66	◐	–
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de faire part de préoccupations	Page 28	Pages 64-66	●	–
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	Page 28	58	◐	–
2-28	Adhésions à des associations et à des groupes d'intérêts	Page 29	–	●	–
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	Pages 11, 16, 31	Page 42	●	–
2-30	Convention tarifaire	Page 44	–	●	–
GRI 3	Thèmes pertinents 2021				
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Pages 12-13	–	●	–
3-2	Liste des thèmes pertinents	Pages 9, 12-13, 65	–	●	–
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Pages 9, 18, 19, 24, 27, 32, 36, 49, 55	Pages 46-47	◐	–

Index	Communication	Consultable dans le RD	Consultable dans le RG	Statut	Remarques
GRI 201	Performance économique 2016				
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Page 22	Pages 72-95	●	–
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	–	Pages 72-95	●	–
201-4	Aide financière publique	Page 22	–	●	–
GRI 203	Impacts économiques indirects 2016				
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Page 34	–	●	–
GRI 204	Pratiques d'achats 2016				
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Page 22	–	●	–
GRI 205	Lutte contre la corruption 2016				
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Pages 27-28	Pages 96-99	●	–
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	–	Pages 64-66	●	–
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Pages 27-28	Pages 40, 46	●	–
GRI 206	Comportement anticoncurrentiel 2016				
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Page 28	Pages 40, 46	●	–
GRI 302	Energie 2016				
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Pages 56-57, 60	Pages 45, 47	●	–
302-3	Intensité énergétique	Page 57	Pages 45, 47	●	–
302-4	Réduction de la consommation énergétique	Pages 56-59	Pages 45, 47	●	–
GRI 304	Biodiversité 2016				
304-2	Impacts significatifs des activités, des produits et des services sur la biodiversité	Page 50	Pages 45, 47	◐	–
GRI 305	Emissions 2016				
305-1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	Page 58	Page 47	●	Concerne le CO ₂ et le entreprises suisses avec une participation de 50% ou plus
305-4	Intensité des émissions de GES	Page 58	–	●	Concerne le champ d'application 1 et le CO ₂
305-5	Réduction des émissions de GES	Pages 58-59	Page 47	●	Concerne le champ d'application 1 et le CO ₂
GRI 401	Emploi 2016				
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Pages 37, 40-41, 46-47	Pages 45, 47	◐	–
GRI 403	Santé et sécurité au travail 2018				
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Pages 41-43, 47	Page 64-66	◐	–

Index	Communication	Consultable dans le RD	Consultable dans le RG	Statut	Remarques
GRI 404	Formation et formation continue 2016				
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Pages 43-44, 46-48	–	●	–
GRI 405	Diversité et égalité des chances 2016				
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Pages 38-39, 46	Seiten 44-47	●	–
GRI 415	Politiques publiques 2016				
415-1	Contributions politiques	Page 30	–	●	–

RD = Rapport de durabilité

RG = Rapport de gestion

● = reporting complet selon la norme GRI

◐ = reporting partiel selon la norme GRI

Périmètre et profil du rapport

Paramètres du rapport	Description
Délimitation des thèmes au sein de l'organisation	Le périmètre du rapport inclut toutes les sociétés qui sont enregistrées selon la méthode de la consolidation intégrale (voir rapport de gestion pages 92-95).
Délimitation des thèmes en dehors de l'organisation	Le rapport n'inclut pas les coopératives LANDI partenaires ainsi que les participations minoritaires de fenaco inférieures à 50%.
Déclarations révisées issues de rapports de durabilité antérieurs	Compte consolidé de valeur ajoutée : chiffres des années précédentes concernant les consommations intermédiaires perçues, la valeur ajoutée brute et la création de valeur ajoutée brute (page 22).
Principaux changements concernant l'étendue et les limites de l'établissement des rapports	Les changements figurent aux chapitres « Annexe aux comptes consolidés » et « Les sociétés de fenaco » du rapport de gestion.
Période de reporting	Année civile, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Publication du dernier rapport	Mai 2024
Cycle de reporting	Annuellement depuis 2012
Rédaction/équipe d'auteurs	fenaco Durabilité et Environnement fenaco Finances et Controlling fenaco Communication d'entreprise
Mise en page et conception	fenaco Communication d'entreprise
Point de contact pour les questions concernant le contenu du rapport	En cas de questions sur le contenu technique, veuillez vous adresser à : fenaco Durabilité et Environnement Anita Schwegler (anita.schwegler@fenaco.com)
	En cas de questions concernant la communication, veuillez vous adresser à : fenaco Communication d'entreprise (communication@fenaco.com)
Indices GRI et niveau de conformité	Le rapport de fenaco société coopérative comprend les informations indiquées dans l'index du contenu GRI ci-dessous pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024 en se référant aux normes GRI. Les normes GRI 2-21, 2-27, 3-3, 304-2, 401-1, 403-2 et 404-1 ont n'ont été appliquées que partiellement.
Procédure concernant la vérification externe du rapport	Dès 2012 : présentation du profil d'entreprise et informations sur la méthodologie sous forme d'auto-déclaration Dès 2014 : rapport intégré sans vérification externe 2018 : évaluation externe par öbu 2020 : évaluation externe de l'analyse de matérialité par Gelhaar consulting GmbH 2021 : évaluation externe par öbu et Engageability

Liste des abréviations

AEnEC	Agence de l'énergie pour l'économie	kWp	Kilowatts-crête (puissance d'une installation photovoltaïque)
ANP	Accident non professionnel	Mio	Million
AP	Accident professionnel	MWh	Mégawattheures (unité énergétique)
CCM	Centrale suisse de la culture maraîchère et des cultures spéciales	n. d.	Non disponible/non défini
CCT	Convention collective de travail	Obü	Association pour une économie durable
CFC	Certificat fédéral de capacité	ODD	Objectifs de développement durable
CH	Confœderatio helvetica	OFAG	Office fédéral de l'agriculture
CO₂	Dioxyde de carbone	OFEV	Office fédéral de l'environnement
DAS	Domaine d'activité stratégique	ONG	Organisation non gouvernementale
EPF	Ecole polytechnique fédérale	ONU	Organisation des Nations Unies
ETP	Equivalents temps plein	PAC	Pertinence pour les activités commerciales
FiBL	Institut de recherche de l'agriculture biologique	PDCA	Plan Do Check Act
FR	Unité de prestations	RD	Rapport de durabilité
FUS	Fruit-Union Suisse	RG	Rapport de gestion
gfL	Groupe fenaco-LANDI	RH	Service des ressources humaines
GOF	Céréales, oléagineux, matières premières	SA	Société anonyme
GRI	Global Reporting Initiative	UAS	Unité d'activité stratégique
ha	hectares	USP	Union suisse des paysans
Hab.	Habitantes et habitants	USPPT	Union suisse des producteurs de pommes de terre
KCHF	Mille francs suisses	ZHAW	Haute école des sciences appliquées de Zurich

fenaco société coopérative

Erlachstrasse 5, 3001 Berne

+41 58 434 00 00

info@fenaco.com

www.fenaco.com